

PRÉSIDENTIE
Dix ambassadeurs remettent leurs lettres de créances au chef de l'Etat

P. 3

ALGÉRIE-ONU
Sabri Boukadoum s'entretient à New York avec le SG de l'ONU Antonio Guterres

P. 24

FRANCE-ALGÉRIE
Le Drian : «Le souhait de la France est de voir les Algériens trouver "ensemble" les chemins d'une transition démocratique»

P. 24

JUSTICE

Ahmed Ouyahia placé en détention provisoire

Le juge d'instruction près la Cour suprême a ordonné, hier, le placement de l'ex-Premier ministre Ahmed Ouyahia en détention provisoire à la prison d'El Harrach, a-t-on appris auprès de la Cour suprême. Ahmed Ouyahia a été entendu par le juge d'instruction près la Cour suprême dans des affaires concernant la dilapidation des deniers publics, d'abus de fonction et d'octroi d'indus privilégiés.

P. 3



CONSEIL DE LA NATION:

Saïd Barkat et Djamel Ould Abbas renoncent à leur immunité parlementaire

P. 3

SONATRACH

L'Algérie va livrer 2,5 milliards m³/an de gaz naturel au Portugal

P. 5

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT:

Un guide actualisé en adéquation avec les normes internationales

P. 6

TRAVAILLEURS

Rassemblement devant le siège de l'UGTA pour réclamer le départ de Sidi Saïd

P. 3

SANTÉ

OUGANDA:
Deux (2) nouveaux cas d'Ebola confirmés

P. 11

FOOTBALL

CAN-2019 / ALGÉRIE :

Belkbla écarté du groupe pour des raisons disciplinaires (FAF)

Le sélectionneur national Djamel Belmadi a écarté le milieu de terrain Haris Belkbla du groupe pour des raisons disciplinaires, à quelques jours du coup d'envoi de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2019), prévue du 21 juin au 19 juillet en Egypte, a annoncé hier la Fédération algérienne de football (FAF).

P. 22

ALGÉRIE :

Les IDE rebondissent en 2018 à 1,5 milliard de dollars (Cnuced)

P. 7

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME, LA CONTREBANDE ET LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE

Deux caches d'armes et des munitions découvertes à Tamanrasset

► Arrestation de 3 narcotrafiquants à Tiemcen et de 39 orpailleurs au sud du pays P. 24

PALAIS DE LA CULTURE Remise du prix Ali-Maâchi

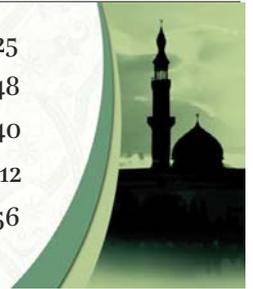
A l'occasion de la célébration de la Journée nationale de l'artiste, le ministère de la Culture, organise aujourd'hui au niveau du Palais de la culture Moufdi-Zakaria, une cérémonie en l'honneur des artistes durant laquelle le prix du chef de l'Etat Ali Maâchi pour les jeunes créateurs sera remis aux lauréats.



Horaire des prières

Jeudi 10 Chawwal 1440

| | |
|---------|-------|
| Fajr | 03:25 |
| Dohr | 12:48 |
| Asr | 16:40 |
| Maghreb | 20:12 |
| Isha | 21:56 |



CE MATIN À BEN AKNOUN Portes ouvertes sur : «Le sport militaire»



Le Centre de regroupement et de préparation des équipes sportives militaires de Ben Aknoun (Alger), organise ce matin à partir de 8h, des portes ouvertes sur le sport militaire.

MUSÉE NATIONAL DU MOUDJAHID Rencontre sur : «La propagande et la contre-propagande durant la guerre de Libération nationale»

Le musée national du moudjahid, organise ce matin à partir de 10h au niveau de la Kesma de Khemis El Khechna, la 370e rencontre consacrée à l'enregistrement des témoignages de moudjahidine et moudjahidate sur la guerre de libération nationale. La rencontre portera sur «La propagande et la contre-propagande durant la guerre de libération nationale».

DEMAIN À L'OPÉRA D'ALGER Spectacle de divertissement au profit des enfants atteints du cancer



L'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, organise demain vendredi 14 juin à partir de 18h, un événement de divertissement au profit des enfants cancéreux du CHU Mustapha-Pacha. Au programme, exposition de dessins, clowns et projection de vidéos. L'entrée est libre selon disponibilité des places.

LE 15 JUIN À BATNA Journée de sensibilisation sur la sclérose en plaques

Sous le thème «Ma SEP Invisible» et à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la sclérose en plaques, la Fédération algérienne des malades atteints de sclérose en plaques en collaboration avec les laboratoires Roche, organise samedi 15 juin à l'université de Batna, une journée de sensibilisation sur la SEP. Cette journée verra la participation de 500 personnes entre praticiens spécialistes et patients. Cette occasion sera mise à profit par les organisateurs pour évoquer le vécu des malades à travers les différentes régions du pays et la réalité de la prise en charge de cette pathologie.



CE SOIR À L'IF D'ALGER Concert en plein air

L'Institut français d'Alger, organise ce soir à partir de 20h30, dans les jardins de l'IF, un concert en plein air intitulé «I messengeri», animé par Fabrice Andreani, Jean Michel Andreani, Jean Paul Colombani, Michel Dominici et Martial Paoli.



Météo

| | Max | Min |
|-------------|-----|-----|
| Alger | 34° | 18° |
| Oran | 24° | 19° |
| Annaba | 26° | 24° |
| Béjaïa | 24° | 18° |
| Tamanrasset | 36° | 23° |

GALERIE MOHAMED RACIM Exposition de Smail Ouchene

L'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise jusqu'au 10 juillet à la galerie Mohamed Racim (05, avenue Pasteur, Alger), une exposition de peinture de l'artiste plasticien Smail Ouchene intitulée «Estérification».



► SÛRETÉ NATIONALE Arrestation de 2251 personnes objets de mandats de justice

En plus de son action continue de lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, la Sûreté Nationale a inscrit dans le cadre de sa nouvelle approche de réduction du potentiel criminel, la traque des auteurs d'infractions à la Loi, objets de mandats de justice. Cette approche qui s'appuie sur l'engagement permanent de l'ensemble des services de police a pour but la diminution du taux de la criminalité et le renforcement du sentiment de sécurité chez le citoyen. Les chiffres ci-après illustrent les résultats des actions entreprises dans ce cadre durant les cinq (05) derniers mois de l'année en cours. Nombre total des personnes arrêtées en vertu de mandats d'arrêt décernés par les juridictions nationales : 2251. Par catégories d'infractions, ce chiffre se répartit comme suit : - 391 personnes recherchées pour trafic et commercialisation illicites de stupéfiants et de substances psychotropes, 339 personnes recherchées pour vols, 240 personnes recherchées pour association de malfaiteurs, 07 personnes recherchées pour homicides volontaires, 37 personnes recherchées pour tentatives d'homicide, 33 personnes recherchées pour des affaires de contrebande, 55 personnes recherchées pour des affaires de faux et usage de faux, 123 personnes recherchées pour escroquerie, 123 personnes recherchées pour émission de chèques sans provision, 135 personnes recherchées pour coups et blessures volontaires, 768 personnes recherchées pour divers autres motifs tel que la fraude fiscale, l'abus de confiance, l'atteinte à l'économie nationale, etc...

HÔTEL ROYAL D'ORAN Masterclass sur la nutrition

la nutrition optimale



L'équipe Health & Health, organise cet après-midi à partir de 16h à l'hôtel Royal d'Oran, un Masterclass sur la nutrition qui aura pour thème : «Régimes tendances et perte ou prise de poids».

CHU MUSTAPHA-PACHA Journée de formation sur les maladies systématiques

Le Centre hospitalo-universitaire Mustapha-Pacha en collaboration avec le service de médecine interne, organise ce matin à partir de 8h30, une journée de formation médicale continue sur les maladies systémiques.



► CRASC D'ORAN Présentation de l'ouvrage «Para un islam de las lucos. Volver al espíritu de Cordoba»

Le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) d'Oran, organise ce matin à partir de 10h au siège de l'URTE, une rencontre consacrée à la présentation de l'ouvrage «Para un Islam de las Lucos. Volver al espíritu de Cordoba». Ledit centre organise à partir de 9h en son siège une journée d'étude consacrée à la présentation des premiers résultats de l'enquête «Onoma-Sud».

► INTEMPÉRIES DANS LE SUD Les scouts lancent une campagne de solidarité au profit des habitants de Djanet

A la suite des récentes intempéries qui ont touché plusieurs régions du Sud du pays, le bureau national de l'association des anciens scouts musulmans algériens (SMA), vient de lancer une campagne nationale de solidarité au profit des habitants des régions sinistrées sous le thème «Netaawnu gaa».



PRÉSIDENTE: 10 ambassadeurs remettent leurs lettres de créances au chef de l'Etat

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a reçu, hier au siège de la présidence de la République à Alger, les ambassadeurs de dix pays qui lui ont remis leurs lettres de créances.

Il s'agit des ambassadeurs de la Grèce, Mme Nike Ekaterini Koutrakou, du Ghana, M. Nana Kwesi Arhin, de Bahreïn, M. Fouad Sadek Mohamed Al-Baharna, de la Gambie, M. Habib Tamasa Baba Jarra, du Mexique, M. Gabriel Rosenzweig Pichardo, de la République de Corée, M. Lee Eun-Yong, du Mozambique, M. Carvalhio Muaria, d'Ethiopie, M. Amin Abdelkader Berkat, du Norvège, M. Knut Langeland et de la Suisse, M. Lukas Rosenkranz.

L'ambassadeur de la Suisse en Algérie a affirmé, à cette occasion, la volonté du gouvernement de son pays à "poursuivre" et à "intensifier les bonnes relations que la Suisse entretient historiquement avec l'Algérie", soutenant que "la Suisse apprécie fortement les efforts de l'Algérie pour la résolution pacifique des conflits et pour la préservation de la stabilité régionale".

"La Suisse, comme nos voisins européens, partage avec les pays du sud de la Méditerranée un destin commun", a-t-il déclaré à la presse à l'issue de l'audience, soulignant la coopération étroite existante pour "gérer des défis communs comme la sécurité dans la région, la promotion de l'économie, la thématique migratoire ou encore le changement climatique".

L'ambassadeur de la Norvège à Alger a exprimé, de son côté, le souhait de son pays de "renforcer" et d'"élargir" les liens de coopération avec l'Algérie, rappelant que la Norvège a, depuis 2007, une présence diplomatique à Alger et que les deux pays échangent régulièrement des visites.

M. Langeland a souligné, à l'occasion, que les deux pays ont établi des partenariats dans divers domaines comme l'énergie, la communication, l'industrie ou encore le secteur maritime, soutenant que plusieurs compagnies norvégiennes souhaitent s'engager en Algérie.

Sur le plan politique, l'ambassadeur de la Norvège a relevé une convergence de vues entre les deux pays sur plusieurs questions politiques.

L'ambassadeur d'Ethiopie a affirmé, pour sa part, sa détermination à "œuvrer pour le renforcement des relations entre les deux pays dans tous les domaines", assurant qu'il s'est attelé, dès son arrivée à Alger, à "consolider les relations bilatérales entre les deux peuples frères".

L'ambassadeur du Mozambique a exprimé, quant à lui, la gratitude de son pays pour "toute



l'aide apportée par l'Algérie aux Mozambicains dans le domaine de la formation", précisant que plus de 300 étudiants mozambicains suivent des formations dans des universités algériennes.

M. Muaria a affirmé, dans ce contexte, que le Mozambique souhaite élargir la coopération entre les deux pays aux domaines économiques, citant notamment le secteur gazier.

L'ambassadeur de la République de Corée a réitéré, pour sa part, la disponibilité de son pays à accompagner l'Algérie "ce grand pays frère" dans sa stratégie de développement global, soulignant que les relations entre les deux pays se sont renforcées davantage depuis la signature, en 2006, de l'accord de partenariat stratégique.

"La visite du Premier ministre sud-coréen en décembre 2018 a été l'occasion de réaffirmer la volonté de la Corée de renforcer davantage les relations entre les deux pays et d'œuvrer à concrétiser les projets communs", a-t-il indiqué.

M. Eun-Yong a salué, à l'occasion, le caractère "pacifique et démocratique" de la révolution algérienne, se disant "convaincu" que "cette étape importante de l'histoire" du peuple algérien le mènera vers "un avenir prospère".

Soulignant l'excellence des relations bilatérales avec l'Algérie, l'ambassadeur du Mexique a affirmé que "les gouvernements algérien et mexicain entretiennent un dialogue et une collaboration fluide", rappelant que "les deux pays sont liés par une amitié solide et profonde qui remonte à l'époque de la guerre d'indépendance de l'Algérie".

"Au cours de ces deux dernières années, les échanges entre les deux pays se sont intensifiés dans diffé-

rents domaines", a-t-il ajouté, relevant l'existence d'"un grand potentiel" pour les renforcer, notamment dans les domaines économiques.

L'ambassadeur de Gambie en Algérie a exprimé, de son côté, la disponibilité des autorités de son pays à coopérer avec l'Algérie sur le plan économique et pour le développement des deux pays.

Il a assuré, à cet égard, avoir évoqué avec M. Bensalah la situation dans la région et dans la sous-région et discuter avec lui des questions d'intérêt commun dans divers domaines tels que l'économie, la santé, l'éducation et les nouvelles technologies.

L'ambassadeur du Ghana s'est dit, pour sa part, "convaincu" que les relations algéro-ghanéennes peuvent être "renforcées davantage", soulignant la nécessité d'établir un programme de travail pour "hisser ces relations à un niveau important", notamment sur le plan économique.

"Il est de notre devoir de faire en sorte que ces relations soient renforcées et pérennes dans l'intérêt des deux peuples", a-t-il encore ajouté, estimant que le renforcement de ces relations est "la seule voie de développement pour tout le continent africain".

L'ambassadeur de la Grèce a exprimé également le souhait de son pays de renforcer la coopération avec l'Algérie et de l'élargir à d'autres domaines, notamment dans les secteurs du tourisme, de l'agriculture et des nouvelles technologies.

L'ambassadeur de Bahreïn a affirmé, quant à lui, sa détermination à œuvrer au développement des relations bilatérales et de les hisser à un niveau supérieur au bénéfice des deux peuples frères.

JUSTICE: Ahmed Ouyahia placé en détention provisoire

Le juge d'instruction près la Cour suprême a ordonné, hier, le placement de l'ex Premier ministre Ahmed Ouyahia en détention provisoire à la prison d'El Harrach, a-t-on appris auprès de la Cour suprême. Ahmed Ouyahia a été entendu par le juge d'instruction près la Cour suprême dans des affaires concernant la dilapidation des deniers publics, d'abus de fonction et d'octroi d'indus privilégiés.

D'autres responsables devront comparaître aujourd'hui devant le juge d'instruction près la Cour suprême. En application des dispositions de l'article 573 du code de procédure pénale, le parquet général près la Cour d'Alger avait transmis à monsieur le procureur général près la Cour suprême, le dossier d'enquête préliminaire instruite par la police judiciaire de la Gendarmerie nationale d'Alger, pour des faits à caractère pénal, à l'encontre des nommés: Zaalane Abdelghani, Tou Amar, Talai Boudjemaa, Ghoul Amar, Benyounes Amara, Bouazguj Abdelkader, Djoudi Karim, Bouchouareb Abdesslam, Zoukh Abdelkader, Khanfar Mohamed Djamel, Sellal Abdelmalek et Ouyahia Ahmed, avait expliqué le Parquet général près la Cour d'Alger.

"En raison de leurs fonctions au moment des faits, les sus-nommés bénéficient de la règle du privilège de juridiction consacrée par le texte de cette loi", avait précisé la même source.

CONSEIL DE LA NATION: Saïd Barkat et Djamel Ould Abbes renoncent à leur immunité parlementaire

Les deux sénateurs Saïd Barkat et Djamel Ould Abbes ont renoncé à leur immunité parlementaire au terme de déclarations écrites déposées auprès du Bureau du Conseil de la nation, a indiqué hier un communiqué de la chambre haute du Parlement "En vertu des dispositions de l'article 127 de la Constitution et l'article 124 (alinéa 2) du Règlement intérieur du Conseil de la nation, MM Barkat et Ould Abbes ont déposé une déclaration écrite par laquelle ils renoncent volontairement à leur immunité parlementaire afin de permettre la Justice d'exercer ses missions constitutionnelles", a précisé la même source. Ainsi, ajoute le communiqué, "il a été décidé d'annuler la réunion à huis clos prévue le mercredi 19 juin pour statuer sur la demande du ministre de la Justice, Garde des sceaux relative à l'activation de la procédure de la levée de l'immunité parlementaire des deux membres, Saïd Barkat et Djamel Ould Abbes".

SOCIÉTÉ: Rassemblement devant le siège de l'UGTA pour réclamer le départ de Sidi Saïd

Des dizaines de travailleurs et de syndicalistes se sont rassemblés, hier, devant le siège central de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) à Alger pour réclamer le départ de l'actuel secrétaire général, Abdelmadjid Sidi Saïd et exprimer leur rejet du 13e congrès de l'union prévu le 23 juin en cours. Devant le siège de la centrale syndicale sise à la rue Aïssat Idir, les protestataires se sont rassemblés et ont tenté d'accéder à "la maison du peuple" mais ont été empêchés par les éléments de la sûreté nationale. Les protestataires ont poursuivi leur mouvement de protestation et exigé le départ de la direction actuelle "qui a perdu sa légitimité à représenter les travailleurs et des cadres syndicaux". Lors de ce rassemblement, les protestataires ont brandi des banderoles contre Sidi Saïd et autres réclamant de "remettre cette organisation syndicale sur la voie tracée par les défunts Aïssat Idir et Abdelhak Benhamouda". Dans un communiqué distribué sur place, les protestataires ont affirmé l'attachement des participants venus de 29 wilayas à "poursuivre le hirak populaire pacifique civilisé" et à réclamer "l'instauration d'une nouvelle République où règnent justice, liberté et démocratie". Ils ont également annoncé leur rejet de la programmation du 13e congrès "qu'ils qualifient d'"illégal", dénonçant les conditions de préparation de ce rendez-vous qui se déroulent dans le secret absolu, loin de toutes les règles syndicales". Ce mouvement de protestation est le troisième organisé à Alger après ceux tenus le 1er mai (fête des travailleurs) et le 17 avril dernier, quelques jours après l'annonce par Sidi Saïd d'avancer la date de la tenue du 13e congrès de l'union (sachant que l'actuel mandat arrive à terme le 10 janvier 2020) et ne passe présenter pour un nouveau mandat. A cet effet, une commission nationale a été créée pour mettre en place les mécanismes et mesures de préparation de ce congrès.

Le travail des enfants «quasiment inexistant» en Algérie

Le travail des enfants en Algérie est "quasiment inexistant" et les "minimes" cas enregistrés concernent "des horaires en dehors des heures de travail", a affirmé hier l'inspecteur général du travail, président de la Commission interministérielle de prévention et de lutte contre le travail des enfants, Akli Berkati.

Lors d'une rencontre organisée par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, à l'occasion de la Journée mondiale contre le travail des

enfants, M. Berkati a indiqué qu'une étude réalisée récemment sur l'âge légal du travail touchant 8.203 organismes employant quelque 95000 personnes a fait ressortir un taux de 0,003% d'enfants employés en l'absence d'une autorisation de tuteur ou d'un contrat d'apprentissage, outre 3 cas âgés de moins de 16 ans, soutenant que "le travail des enfants en Algérie est quasiment inexistant" et que les "minimes" cas enregistrés concernent "des horaires

en dehors des heures de travail". Soulignant que les interventions des services de l'Inspection du travail "ont donné lieu à l'établissement de 19 PV d'infraction transmis aux juridictions concernées", il a précisé que les infractions ont trait, notamment au non respect de l'âge légal du travail, au défaut d'autorisation du tuteur et à la non affiliation à la Sécurité sociale. Selon l'inspecteur général du travail, le recours aux mineurs au titre de l'apprentissage concerne

principalement "les secteurs de la construction et des travaux publics, la mécanique et la cuisine", ajoutant que les enquêtes et les visites d'inspection montrent que "la plupart des infractions sont commises par méconnaissance des dispositions légales et réglementaires". Les situations "sont régularisées après l'intervention des services de l'Inspection et l'accompagnement des employeurs concernés", a-t-il fait savoir.

MONDE-ALGÉRIE DGF : Célébration du 25^e anniversaire de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification, le 17 juin à Batna

La Direction générale des forêts (DGF) célébrera, le 17 juin en cours, à Batna, le 25^e anniversaire de la Convention des Nations-Unies sur la lutte contre la désertification (UNCCD) pour renouveler son engagement collectif à rétablir la productivité de terres dégradées à l'échelle nationale et améliorer les moyens de subsistances des populations vivants dans les milieux ruraux, a indiqué hier la DGF, dans un communiqué.

Mondialement, cette journée est célébrée pour sensibiliser l'opinion publique aux défis de la désertification, de la dégradation des terres et de la sécheresse, ainsi que pour la mise en œuvre de la Convention des Nations-Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par ces fléaux notamment en Afrique.

Le 17 juin, a rappelé la DGF, a été célébré comme la Journée mondiale de lutte contre la désertification depuis 1995, un an après l'adoption de la Convention à Paris le 17 juin 1994, par la communauté internationale par le fait que «la désertification, et la sécheresse sont des problèmes de dimension mondiale dans la mesure où elles affectent toutes les régions du monde».

Sous le slogan «cultivons l'avenir ensemble», l'Algérie fêtera ainsi les 25 ans depuis l'adoption de la Convention.

De ce fait, la Direction générale des forêts dressera un bilan des réalisations du secteur et de ses partenaires dans la gestion durable des terres. Elle profitera également de l'occasion pour dévoiler ses perspectives pour les 25 années à venir notamment en ce qui concerne la neutralité de la dégradation des terres, un objectif escompté à travers la cible 15.3 du 15^e objectif de développement durables (ODD15).

La DGF évoquera, à ce titre, la stratégie de l'Algérie où la neutralité de dégradation des terres constituera une base «solide» pour la réduction de la pauvreté, la sécurité alimentaire, de l'eau, de l'atténuation des changements climatiques et de l'adaptation.

Depuis la ratification de la Convention des Nations-Unies sur la lutte contre la désertification par l'Algérie, plusieurs programmes de restauration de paysages dégradés, grâce aux pratiques de gestion durable des terres (GDT) ont été réalisées, a rappelé la DGF. Il s'agit ainsi du barrage vert, considéré comme projet agro écologique ambitieux, du projet emploi rural, du plan national de reboisement par la plantation de plus de 800.000 hectares, etc. Selon la DGF, la réintroduction de l'agroforesterie a entraîné une augmentation du nombre d'arbres dans les exploitations agricoles. Néanmoins, «il reste encore beaucoup à faire et le plus tôt possible».

Les pressions actuelles sur les terres sont énormes et devraient continuer à augmenter, a-t-elle relevé. «Toutes les wilayas du territoire national continuent d'être touchées par la désertification, la dégradation des sols et la sécheresse. Les menaces récurrentes et croissantes d'incendies

de forêt, de vagues de chaleur, d'inondations soudaines, d'élévation du niveau de la mer et d'insécurité alimentaire et hydrique sont de plus en plus évidentes», a-t-elle ajouté.

L'importance et l'urgence de relever ces défis sont plus largement reconnues qu'il y a 25 ans, comme le montre l'adoption de la neutralité de la dégradation des sols en tant qu'un des objectifs de développement durable.

L'Algérie vise la neutralité de la dégradation des terres, à l'horizon 2030

Selon la Direction générale des forêts, 2030 constituera une étape «importante» pour parvenir à la neutralité de la dégradation des sols en tant qu'objectif de développement durable.

Mais, c'est un tremplin vers un véritable avenir durable basé sur les terres.

«En neutralisant la dégradation des terres, nous disposerions de plus de terres pour poursuivre le développement durable», estime-t-elle.

Ce qui devient plus important, alors, sera de générer et de maintenir un changement positif fondamental et durable en maintenant les terres productives, a-t-elle ajouté. En tant qu'accord international sur la bonne gestion des terres, l'Algérie doit aller de l'avant pour atteindre la neutralité de la dégradation des terres d'ici 2030.

Face à cette ambition, l'Algérie prend des mesures concrètes pour s'attaquer aux causes profondes de l'instabilité des populations par l'encouragement de l'agriculture familiale, l'attribution des concessions agricoles, la relance du barrage vert, etc.

A cet effet le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, à travers la Direction générale des forêts, en tant que point focal de la Convention des Nations-Unies sur la lutte contre la désertification, organise à l'échelle nationale diverses activités en collaboration avec les différentes structures socio-éducatives et autres partenaires locaux.

Ainsi, seront organisés des expositions, des conférences, des tables rondes et des concours de dessins sur la problématique de désertification, de dégradation des terres et la migration des populations à la recherche de meilleurs conditions, ainsi que sur la stratégie nationale à mener en vue d'assurer la neutralité de dégradation des terres, qui ne peut être atteints, selon la DGF, sans impliquer tous les acteurs concernés notamment les investisseurs.

Sont également prévues des visites de projets de lutte contre la désertification (PPLCD) (actions forestières et agricoles) et une visite des projets des investisseurs ayant contribué à la restauration des terres. Par ailleurs, la DGF invite les organisations de la société civile à lancer des initiatives et à organiser tout événement qu'elles jugeront adéquat pour marquer cette journée, et ce, afin de promouvoir la sensibilisation et encourager le public à s'impliquer dans la recherche de solutions viables.

ALGÉRIE - AFRIQUE - BAD - FAD: M. Loukal participe à la cérémonie d'ouverture des Assemblées de la BAD en Guinée équatoriale

Le ministre des Finances, Mohamed Loukal, a pris part hier à la cérémonie d'ouverture officielle des Assemblées annuelles de la Banque Africaine de Développement (BAD) et de la 45^e Assemblée Annuelle du Fonds Africain de Développement (FAD), qui se déroulent du 11 au 14 juin courant en Guinée équatoriale, a indiqué un communiqué de ministère.

La cérémonie d'ouverture de ces Assemblées qui se tiennent sous le thème "Intégration régionale pour la prospérité économique de l'Afrique" a été assurée, par le Président de la République de la Guinée équatoriale, TEODORO OBIANG NGUEMAMBASOGO.

Ainsi, elle a connu une importante représentation comprenant des Chefs d'Etats et de Gouvernements, leurs délégations, des dirigeants d'institutions internationales et régionales, des ONG, des délégués, des chefs d'entreprises, des observateurs, les Gouverneurs, les Gouverneurs suppléants, les membres des Conseils d'Administration, la Direction et les membres du personnel de la BAD.

A cette occasion, le président du Groupe de la BAD, Akinwumi A. ADESINA a mis l'accent dans son intervention sur l'impact de l'intégration régionale sur l'accélération du développement de l'Afrique.

Il a à ce propos indiqué que son institution œuvre pour une intégration régionale plus poussée, en connectant les pays, grâce à des infrastructures de transport de qualité, et en soutenant les réseaux dorsaux de TIC et les marchés financiers. Il a souligné que l'avenir du continent s'annonce prometteur. L'édition 2019 des Perspectives économiques en Afrique de la BAD fait ressortir que la performance économique globale continue de s'améliorer.

La croissance devrait atteindre 4 % en 2019 et 4,1 % en 2020.

Ce rythme est remarquable comparé au taux de 2,1 % seulement enregistré en 2016", selon



M. Adessina. Il a aussi exprimé le souhait pour un soutien ferme à l'augmentation générale du capital de la BAD afin de permettre à la Banque de disposer des ressources nécessaires à même d'aider l'Afrique à atteindre le niveau de développement qu'elle souhaite. Cette ouverture a été suivie par un événement spécial, auquel a pris part M. Loukal, consacré à la question de "Stimuler l'intégration économique de l'Afrique". Les discussions ont porté sur les visions et stratégies à adopter pour renforcer l'intégration économique de l'Afrique ainsi que sur le partage de quelques pistes visant à surmonter les difficultés liées à la mise en œuvre de cette intégration, ajoute la même source.

M. Loukal a partagé son opinion sur les thèmes abordés lors de la 18^{ème} réunion du Comité Consultatif des Gouverneurs (CCG).

A ce sujet et sur les résultats, conclusions et recommandations de l'évaluation indépendante de la mise en œuvre du modèle de Développement et de Prestation de Services de la BAD, il a souligné qu'au vu des résultats de cette évaluation, la Banque devrait s'assurer que son programme de réformes

réponde aux recommandations de l'évaluation et qu'il soit réaliste et réalisable".

Par rapport aux avantages comparatifs et programme des réformes prioritaires proposées en vue de la Septième Augmentation générale du Capital (AGC-VII) de la BAD, M. Loukal, qui a réaffirmé la pertinence de la Banque comme acteur clé pour le développement de l'Afrique, a marqué sa satisfaction de constater que la Banque continue à tout faire, à travers son programme de réformes, afin de respecter les ratios prudentiels et protéger sa note AAA.

Il a souhaité que la BAD puisse poursuivre, de manière intensive, ces efforts pour assurer une gestion efficace des dépenses administratives et une maîtrise des coûts.

Appui à l'augmentation du capital de la BAD

Concernant l'augmentation du capital de la BAD, le ministre tout en confirmant l'appui à une augmentation de capital qui permettra à la BAD de continuer à soutenir les efforts des pays en développement, notamment ceux des pays fragiles et des pays en transition, a souhaité que "cette augmentation soit fixée de manière à permettre à la Banque et aux

Etats de s'assurer de leurs responsabilités respectives, sans obérer le futur de l'organisation et les finances des pays".

En outre, M. Loukal a pris part aux travaux de la 1^{ère} session du Conseil des Gouverneurs de la BAD, au cours de laquelle il a été procédé à l'examen et l'adoption de l'ordre du jour, des rapports du Comité directeur mixte, du Comité permanent du Conseil des Gouverneurs sur les conditions d'emploi du personnel élu, du Comité Directeur sur l'élection du président et sur la dix-huitième réunion du CCG.

Cette réunion a regroupé les ministres des Finances, de l'ensemble des pays membres de cette institution.

Elle a permis également d'examiner les activités de la BAD et de ses filiales, notamment l'adoption des rapports annuels des activités financières.

Au titre des entretiens bilatéraux, M. Loukal s'est entretenu avec le président de la BAD, avec lequel il a discuté de la coopération de l'institution avec l'Algérie. Ce dernier a exprimé sa satisfaction sur la nature et le niveau apprécié des relations avec notre pays. Il a, par ailleurs, confirmé sa volonté d'accompagner l'Algérie dans ses efforts de développement économique et social.

Le ministre s'est également entretenu avec les représentants de la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD) avec lesquels un échange de points de vue sur l'évolution de la situation économique du pays ainsi que les possibilités de coopération entre les deux parties, a eu lieu.

SANG: L'Algérie célébrera demain la Journée mondiale du donneur de sang

L'Algérie célébrera demain prochain la Journée mondiale du donneur de sang, avec pour slogan "Du sang sécurisé pour tous", qui sera marquée par l'organisation de diverses manifestations dont des conférences sur le sujet et des collectes de sang à travers le territoire national, a indiqué hier l'Agence nationale du sang (ANS) dans un communiqué.

Pour cette 16^{ème} édition, les manifestations programmées visent à "sensibiliser au besoin universel de sang sécurisé dans la

prestation des soins de santé et le rôle crucial joué par les dons volontaires dans l'avènement de la couverture sanitaire universelle", précise-t-on.

Le slogan retenu par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), "Du sang sécurisé pour tous", a pour but d'encourager davantage les personnes dans le monde à devenir des donneurs de sang et à effectuer ce geste régulièrement, des mesures essentielles pour garantir un approvisionnement national durable en sang, suffisant pour répondre aux

besoins de tous les patients devant recevoir une transfusion, explique-t-on. "Cette manifestation a pour objectif de rendre un vibrant hommage à tous les donateurs de sang volontaires, bénévoles pour le geste salvateur qu'ils font en donnant leur sang et de sensibiliser l'opinion à la nécessité de dons de sang régulier pour assurer la qualité, la sécurité et la disponibilité du sang et des produits sanguins pour les patients qui en ont besoin", ajoute l'Agence nationale du sang.

MONTAGE AUTOMOBILE: Les mesures de sauvegarde sont «transitoires»

La ministre de l'Industrie et des Mines, Djamilia Tamazirt, a affirmé mardi à Alger que les mesures, appliquées dernièrement dans la filière montage automobile, pour réduire la facture de l'importation des kits «CKD-SKD», étaient «transitoires» et visaient un réajustement de la balance des paiements.

«Il s'agit de mesures transitoires visant à réajuster la balance des paiements et à apporter des correctifs à même de mieux orienter le dispositif d'incitation dédié à la filière automobile», a-t-elle précisé lors d'une audience qu'elle a accordée à l'ambassadeur d'Espagne en Algérie.

M. Tamazirt a tenu à rassurer l'ambassadeur d'Espagne, et à travers lui l'ensemble des investisseurs étrangers, que l'Algérie respectait ses engagements avec ses partenaires, tout en réitérant la volonté du gouvernement algérien à poursuivre son accompagnement du secteur du montage automobile, connaissant une «pleine mutation», pour arriver à une industrie automobile intégrée.

En mai dernier, des décisions importantes avaient été prises par le gouvernement pour faire baisser la facture annuelle d'importation des kits CKD/SKD destinés au montage des voitures touristiques, ainsi qu'à la fabrication des produits électroménagers, électroniques et de la téléphonie mobile.

A cet effet, le ministre de l'Industrie et des Mines avait adressé, le 30 mai, une correspondance aux constructeurs automobiles activant sur le marché national, dans laquelle il leur a fixé le montant dédié à l'importation des kits (CKD-SKD), nécessaires à leur industrie.

Les services des Douanes passent à l'action

Chargés notamment du contrôle et de la taxation du flux de l'import et de l'export, les services des Douanes algériennes ont reçu instruction d'entamer l'application de la réduction de l'importation des kits «SKD», utilisés dans le montage automobile, par une limitation des quotas.

Une correspondance adressée par la direction générale des Douanes à ses services, dont l'APS a obtenu une copie, précise les quotas d'importation des kits «SKD» alloués pour l'année 2019, aux quatre constructeurs automobiles, dont les projets et les programmes de production (modèles) ont été validés par le Conseil national de l'Investissement (CNI).

A cet effet, le document indique que le montant alloué à la SPA Renault-Algérie Production (RAP), pour cette année, est de 660 millions de dollars, dont 50% sont destinés aux véhicules d'une cylindrée inférieure à 2.000 cm³.

Concernant les modèles validés de ce concessionnaire franco-algérien, la correspondance cite la Renault sym-



bole, la Clio 4 et la Dacia Sandero stepway. Le montant alloué à la SARL Tahkout manufacturing company, a été plafonné, quant à lui, à 360 millions de dollars, dont 50% sont réservés aux véhicules d'une cylindrée inférieure à 2.000 cm³.

Les modèles validés par le CNI de ce concessionnaire sont: Hyundai Tucson, Santarém, Accent RB, Sonata 110, I 20, et Créta. S'agissant du montant alloué à la SPA Sovac production, il a été plafonné à 600 millions de dollars, dont 50% sont réservés aux véhicules d'une cylindrée inférieure à 2.000 cm³.

Les modèles validés de ce constructeur algéro-allemand, sont le Caddy, la Golf, la Skoda octavia et la Seat Ibiza. Enfin, le montant alloué à la SARL Gloviz (KIA) est 380 millions de dollars, dont 50% consacrés aux véhicules d'une cylindrée inférieure à 2.000 cm³. Trois modèles sont va-

lidés au compte de ce constructeur algéro-sud-coïcien: la KIA Rio, Cérato et la Picanto. L'Algérie a importé pour plus de 1,234 milliard de dollars de kits (CKD-SKD) destinés au montage automobile durant les quatre premiers mois de 2019, contre plus 1,025 milliard de dollars à la même période de 2018, soit une hausse de près de 20,36%. Le montant de l'importation des collections SKD utilisées dans le montage des véhicules légers a atteint 928,07 millions de dollars durant les quatre premiers mois de 2019, contre 882,44 millions de dollars à la même période de 2018, soit une hausse de 45,63 millions de dollars (+5,17%), a précisé la Direction des Etudes et Perspectives des Douanes (DEPD).

Pour leur part, les importations de collections SKD, destinées au montage des véhicules de transport de personnes et de marchandises,

ont également augmenté de plus de 100%, en atteignant 306,64 millions de dollars durant les quatre premiers mois de 2019, contre 143,41 millions de dollars à la même période de comparaison en 2018, soit une hausse de 163,23 millions de dollars (+113,82%).

En 2018, la facture globale d'importation des collections CKD/SKD destinées au montage de véhicules (de tourisme et utilitaires) et l'importation des véhicules de Transport de Personnes et de Marchandises (produits finis) s'est chiffrée à plus de 3,73 milliards de dollars en 2018, contre 2,2 milliards de dollars en 2017, en hausse annuelle de 1,53 milliard de dollars (+70%).

Le montage local des véhicules a réalisé une production de 4.500 véhicules industriels de 180.000 véhicules de tourisme en 2018, contre 110.000 véhicules de tourisme en 2017.

SONATRACH

L'Algérie va livrer 2,5 milliards m³/an de gaz naturel au Portugal

Sonatrach et la Société pétrolière et gazière portugaise Galp Energia ont signé des accords portant sur l'approvisionnement en gaz naturel algérien du marché portugais pour un volume de 2,5 milliards m³ par an, a indiqué mardi la compagnie nationale des hydrocarbures dans un communiqué.

En vertu de ces accords, la compagnie nationale des hydrocarbures, Sonatrach et le portugais, Galp, prolongent d'une durée de 10 années supplémentaires leur partenariat historique.

Pour Sonatrach, ces accords permettent de renforcer sa position de fournisseur majeur de la péninsule ibérique.

A rappeler que les deux compagnies sont liées par un contrat

de vente et d'achat de gaz naturel depuis 1994.

Pour rappel, toutes les exportations de gaz algérien vers l'étranger à long terme sont régies par des contrats d'approvisionnement soumis au principe de «Take or Pay», avait expliqué récemment Sonatrach, dans une note dont l'APS avait reçu une copie.

En vertu du principe «Take or Pay», l'acheteur est tenu de prendre livraison et de payer la quantité contractuelle ou de payer la dite quantité en cas de défaut d'enlèvement, a précisé la compagnie nationale des hydrocarbures dans son document.

Ces contrats et leurs amendements, explique le groupe, sont soumis à une procédure d'appro-

bation comprenant en premier lieu l'accord des organes sociaux de l'entreprise (Conseil d'Administration de Sonatrach) puis celui des autorités compétentes (approbation du ministère de l'Énergie).

«Toutes les exportations (GN et GNL) sont strictement encadrées par les réglementations en vigueur», a souligné la même source, ajoutant qu'elles font l'objet d'une double déclaration douanière: la première est faite par Sonatrach au niveau des Douanes algériennes et la seconde est faite par le client au niveau des douanes du pays de destination.

La déclaration en douane (dossier d'exportation) faite par Sonatrach auprès des Douanes algériennes comprend les infor-

mations relatives au client, le prix, la quantité, la date de livraison, le navire/gazoduc et à la facture domiciliée.

La note de Sonatrach rappelle qu'en 2018, les exportations de gaz se sont élevées à 51,5 milliards de m³ dont 75% par gazoduc et 25% sous forme de GNL.

La première destination du gaz algérien reste le marché européen, essentiellement l'Italie (35%), l'Espagne (31%), la Turquie (8,4%) et la France (7,8%).

Actuellement, le groupe Sonatrach est classé 8ème exportateur mondial de gaz naturel liquéfié au niveau mondial avec une capacité de total nominale de liquéfaction de l'ordre de 34 milliards de m³ par an.

BAD: La ZLECAF constituera la plus grande zone de libre-échange intégrée du monde

La Zone de libre-échange continentale africaine constituera la plus grande zone de libre-échange intégrée du monde, avec 1,3 milliard de consommateurs et un PIB combiné d'environ 3,400 milliards de dollars, a indiqué la Banque africaine de développement (BAD) sur son site web.

Selon la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (UNECA), la croissance du PIB de l'Afrique pourrait atteindre 6% par an sur un continent sans frontières, ajoute la BAD source.

D'autre part, la BAD souligne que le thème de ses Assemblées annuelles qui se tiennent du 11 au 14 juin courant à Malabo (Guinée Equatoriale) porte sur «l'intégration régionale pour la prospérité économique de l'Afrique, laquelle a pris son envol avec l'accord conclu en mars 2018 sur la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), et entrera en vigueur en juillet prochain». La Banque africaine a investi environ un milliard de dollars pour soutenir plusieurs initiatives, y compris des infrastructures transfrontalières, pour faire progresser les échanges commerciaux entre les pays africains, a affirmé lundi son président Akinwumi Adesina dans une conférence de presse.

Ces investissements ont été faits, pour la plupart, aux petites et moyennes entreprises, moteur de la croissance économique. L'intégration régionale est l'une des cinq priorités stratégiques, «High 5s», de la Banque, et est considérée comme un point axial pour stimuler le développement économique de l'Afrique. La Banque s'est engagée à accélérer l'intégration du continent. Au cours des cinq dernières années, la Banque a investi plus de 15 milliards de dollars dans les infrastructures d'énergie, de transport et de technologies de l'information et de la communication. Parmi ces projets, figure un prêt de 93,8 millions de dollars pour la construction tant attendue du pont «Séné-gambie», entre la Gambie et le Sénégal, qui entraînera une baisse de 50% des coûts du transport entre les deux pays, de santé et d'éducation améliorés pour 900.000 personnes vivant à proximité.

Les Assemblées annuelles de la Banque représentent «une opportunité unique» pour les experts, gouvernements, entreprises, représentants de la société civile, think tanks et universitaires de partager leurs points de vue sur les efforts à réaliser dans l'intégration régionale et d'échanger sur les défis majeurs, du développement en Afrique, affirme la BAD.

TOURISME

«La pensée entrepreneuriale, facteur nécessaire de développement du tourisme en Algérie»

Les participants aux travaux du 1^{er} séminaire national sur l'environnement et le développement durable, tenu mercredi à la maison de la culture Mohamed Serradj de Skikda ont soutenu que «la pensée entrepreneuriale constitue un facteur nécessaire pour le développement du secteur touristique en Algérie».

Dans sa communication sur le tourisme et le développement durable, Hamid Hamlaoui de l'université de Guelma a considéré que la pensée entrepreneuriale participe au développement du tourisme qui peut constituer une alternative aux hydrocarbures dans l'attrait de devises au pays.

Il faut favoriser l'instauration au pays d'un environnement d'affaires propices à l'investissement et ouvrir le secteur à l'investissement dans les infrastructures de base à travers les zones d'expansion touristique du littoral, des zones à potentiel thermal et du Sahara, a ajouté cet universitaire.

Il a également mis l'accent sur le rapport intrinsèque entre l'environnement, l'homme et le tourisme considérant que la préservation de l'environnement mène certainement vers la préservation du tourisme dont les potentialités en Algérie peuvent, a-t-il assuré, faire du pays une destination touristique par excellence.

De son côté, El-Hadi Oulhaci, journaliste de radio Skikda spécialisé dans le dossier de l'environnement, a déclaré que 12 campagnes bénévoles de nettoyage ont été organisées dans les grandes communes de la wilaya de Skikda depuis le début du mouvement populaire du 22 février par des jeunes soit plus que ce qui a été organisé le long de toute l'année.

Ces actions ont redonné confiance aux jeunes algériens qui se réapproprient l'espace public surtout avec les couvertures médiatiques de ces actions, a-t-il noté.

Les questions liées au rôle des associations dans la diffusion de la conscience écologique, les défis du développement durable et l'établissement scolaire face à la protection de l'environnement ont été également abordés par les intervenants venus de plusieurs wilayas participer à ce séminaire d'une journée initié par l'association Noujoum El-Bahr, la maison de la culture et la direction de l'environnement.

DIRECTION DE DISTRIBUTION DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ DE BOLOGHINE:

Visites d'inspection des agences commerciales d'Alger

Les responsables de la Direction de distribution de l'électricité et du gaz de Bologhine ont entamé des visites d'inspection dans les différentes agences commerciales de la société à Alger pour se rapprocher des travailleurs et prendre connaissance de leurs préoccupations, a indiqué mercredi un communiqué de la direction.

Désigné le 1^{er} juin dernier à la tête de la direction, le nouveau directeur général, Saka Abdelhamid a effectué, à la tête d'une délégation de cadres de la direction, des sorties sur le terrain pour s'enquérir des conditions de travail, du déroulement et du rythme des travaux de réaménagement des agences commerciales de Douéra, Ouled Fayet et Bouzaréah, a indiqué la même source. La délégation avait visité auparavant les agences de Bologhine, Chéraga, Bab El Oued et Sidi Abdallah.

Elle a également visité le nouveau siège de la direction de distribution de l'électricité et du gaz, sis à Sid Abdallah qui «ouvrira ses portes prochainement» et dont les travaux de réalisation avancent de façon notable. Lors de ces visites sur le terrain, M. Saka a appelé les entrepreneurs chargés de réaménager les agences commerciales de respecter le cahier des charges, insistant sur la nécessité d'éviter les désagréments aux clients et de veiller à accorder toutes les facilitations pour éviter les longues files d'attente.

Il a mis l'accent sur la nécessité de prendre les plaintes des citoyens en considération et de trouver les solutions appropriées dans les plus brefs délais.

La délégation de la direction de distribution de l'électricité et du gaz de Bologhine a également effectué, mardi, des sorties similaires sur le terrain dans les agences commerciales de Zéralda, de la Casbah, de Aïn Benian et la nouvelle agence commerciale de Rahmania dont les travaux avancent à un rythme soutenu.

APS

INDUSTRIE DE LA RÉFRIGÉRATION ET DE LA CLIMATISATION: Des hommes d'affaires turcs intéressés par le partenariat en Algérie

Des hommes d'affaires turcs activant dans le domaine de l'industrie de la réfrigération et de la climatisation ont exprimé, mardi à Alger, leur disposition à établir des partenariats «durables» et «fructueux», avec leurs homologues algériens spécialisés en la matière, en vue de promouvoir et d'impulser les échanges économiques entre l'Algérie et la Turquie.

A l'occasion d'une rencontre d'affaires, organisée à Alger, entre les hommes d'affaires turcs et leurs homologues algériens, les opérateurs économiques turcs ont affirmé que les voies de coopération et de partenariat seront examinées par les deux parties sur la base de la règle juridique (51%/49%) de gestion de l'investissement étranger en Algérie.

Initiée par l'Association turque «ISKID» (composée de 110 sociétés turques pionnières dans le domaine du froid industriel, de la climatisation et de la réfrigération avec 90% de parts du marché turc) et la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), cette rencontre d'affaires vise à renforcer la coopération, à favoriser l'échange d'expériences et à développer des partenariats solides dans le domaine du froid industriel, de la climatisation, de la réfrigération, du chauffage et de la filtration de l'air entre les deux parties, selon ses organisateurs.

Intervenant à l'ouverture de la rencontre, le vice-président de l'association «ISKID», Ayik Serdar a indiqué que ladite association avait envoyé des invitations à plus de 650 hommes d'affaires algériens intéressés par l'industrie de la climatisation et de la réfrigération, et ce pour organiser des rencontres avec les représentants de 11 sociétés turques spécialisées en la matière, examiner les voies de coo-



pération entre les deux parties et tisser des partenariats solides.

Il a ajouté, en outre, que cette rencontre serait certainement sanctionnée par plusieurs «partenariats et accords» entre les parties algérienne et turque dans le but de travailler et d'investir ensemble dans le domaine de la réfrigération et de la climatisation.

Dans ce contexte, il a fait savoir qu'un Salon professionnel international des systèmes sanitaires, du chauffage, des systèmes d'aération et de climatisation «ISK Sodex Istanbul» sera organisé, à Istanbul, du 2 au 5 octobre prochain, avant d'appeler l'assistance à y prendre part, d'autant plus que différents appareils et technologies de pointe de ce domaine y seront exposés.

Le Conseiller commercial auprès de l'ambassade de Turquie à Alger, Bahadır Erkan a salué ce type

de rencontres entre les hommes d'affaires turcs et algériens, lesquelles devront impulser davantage la coopération économique entre les deux pays.

Rappelant, pour sa part, le volume des échanges économiques entre l'Algérie et la Turquie qui a dépassé 4,5 Milliards USD et qui est appelé, à l'avenir, à atteindre plus de 10 Mds USD, le président de la CACI de Tipasa et membre du Conseil d'administration de la CACI au niveau national, Djellal Maamar Serandi a salué cette rencontre qui a réuni 11 entreprises turques spécialisées dans le froid et la climatisation ainsi que 40 entreprises algériennes, assurant, à cet égard, qu'elle sera couronnée par la conclusion de plusieurs accords de partenariat gagnant-gagnant».

L'Algérie est à la recherche de marchés extérieurs, a indiqué M.

Serandi, ajoutant que le marché turc est parmi les plus importants.

Néanmoins, a-t-il ajouté, les entreprises turques qui travaillent en partenariat avec l'Algérie, sont spécialisées dans les domaines de la construction et de l'industrie du textile, regrettant que les entreprises turques spécialisées dans le froid industriel et la climatisation ne soient présentes en Algérie.

L'objectif des entreprises turques spécialisées dans le froid et la climatisation consiste principalement en l'étude du marché algérien, particulièrement dans les domaines de la vente et la distribution, a-t-il dit, précisant que les entreprises algériennes désirent établir des partenariats avec la partie turque en vue de tirer profit de leurs expériences et savoir-faire dans ce domaine.

FINANCES

Plaidoyer pour l'élaboration d'une stratégie nationale de lutte contre le blanchiment d'argent

L'élaboration d'une stratégie nationale de lutte contre le blanchiment d'argent, en impliquant les institutions nationales concernées, et la mise en place d'un comité national de coordination, ont été soulignées mercredi à Alger par les participants à une journée d'étude sur la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

L'issue des travaux de cette journée organisée par l'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption, les intervenants ont mis l'accent sur la nécessité de privilégier les approches basées sur les risques, en établissant des cartographies des risques afin de déterminer les transactions les plus soupçonnées, les pays à risque, le profil des clients et les opérations à surveiller.

Ils ont plaidé également pour l'amélioration des mesures de vigilances prises par les établissements

financiers et l'intégration des recommandations du groupe d'action financière (GAFI) dans la gestion des transactions financières.

De plus, ils ont appelé à étendre l'obligation de déclaration de suspicion à d'autres acteurs à l'instar des promoteurs immobiliers, des services fiscaux de l'enregistrement et des services des domaines national chargés de la publication des actes, et la sensibilisation des institutions non financières sur l'importance de l'établissement des déclarations de suspicion. Les intervenants ont recommandé, entre autres, l'interdiction aux notaires d'admettre dans les actes la mention "versé en dehors du cabinet notarial", et la nécessité absolue pour tous les intervenants dans la lutte contre le blanchiment d'argent de se mettre au diapason des techniques très complexes utilisées par les auteurs de crimes no-

tamment à l'international (au niveau des paradis fiscaux et des sociétés off-shore). Ils ont appelé au renforcement de la coopération internationale et l'échange des informations avec, notamment le recours aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Dans le même sillage, ils ont mis l'accent sur l'impérieuse nécessité de lutter contre l'économie informelle et l'utilisation du CASH dans les transactions commerciales au-delà d'un certain seuil.

Cette journée d'étude a été organisée sous l'angle de l'approche fondée sur les risques en direction des professionnelles des secteurs financiers (banques et assurances), de l'administration, des organes de contrôle ainsi que des fonctions libérales concernées par la thématique de la lutte contre le blanchiment d'argent.

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT: Un guide actualisé en adéquation avec les normes internationales

Le Secrétaire général de l'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption (ONPLC), Abderrezak Sebka, a fait état, hier à Alger, de l'élaboration en cours d'un guide pratique de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement de terrorisme conformément aux normes internationales.

S'exprimant à l'occasion d'une journée d'études sur "La lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme: une approche fondée sur les risques - développement d'un guide pratique", M. Sebka a précisé que l'ONPLC s'attèle à l'élaboration d'un guide pratique actualisé en adéquation avec les normes internationales en matière de blanchiment d'argent et de financement de terrorisme en vue de faciliter la tâche aux établissements financiers et non financiers ainsi qu'aux parties concernées par les déclarations suspectes.

L'ONPLC "prépare également une étude critique de diagnostic du système juridique et des institutions concernées par la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement de terrorisme et leur adéquation avec les normes internationales adoptées en la matière", a-t-il ajouté. A ce titre, il a affirmé que l'Organe oeuvre d'arrachepied, dans le cadre de ses missions constitutionnelles, à la contribution à la mise en place des cadres juridiques nécessaires à la

prévention et à la lutte à travers la coordination des efforts de différentes parties concernées et à l'instauration de mécanismes garantissant l'évaluation et le suivi des efforts de ces institutions et la proposition des révisions et corrections nécessaires, suivant une vision intégrée et une stratégie efficace".

Dans un souci de prospective, l'ONPLC adopte des approches axées sur "la prévention et la lutte contre toute forme de corruption, notamment à travers l'élaboration d'une cartographie des risques de corruption dans les secteurs les plus exposés à ce fléau", a-t-il ajouté soulignant, par la même, que le dispositif de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement de terrorisme, issu du Groupe d'action financière (GAFI) visait, dans l'ensemble de ses recommandations, "la protection du système financier national de toute intrusion grave de conséquences et les institutions financières, elles-mêmes".

M. Sebka a fait savoir, par ailleurs, qu'une fois le guide en question élaboré, les efforts seront focalisés

sur "l'aide aux parties concernées par la déclaration des opérations suspectes à l'appréhension du concept de l'approche de risques en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et de lutte contre le terrorisme, à travers le recensement des cas et risques liés à l'ensemble des prestations et transactions, et partant, mettre en place les procédures à suivre pour la surveillance, l'anticipation et la minimisation de ces risques".

Convaincu que la construction des institutions de l'Etat "est plus efficace quant elle s'appuie à une vision participative fondée sur la coordination des programmes et des efforts entre les divers établissements et institutions en charge de la lutte contre la corruption, l'ONPLC est soucieux d'associer toutes les parties concernées à ses actions", a fait savoir encore son SG. Animée par un expert européen dans le cadre du Programme d'appui à la mise en œuvre de l'Accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne (P3A), cette réunion



regroupée des professionnels des différents secteurs des Finances (banques et compagnies d'assurance), des secteurs de l'Administration, des organes de contrôle et des professions libérales concernées par la lutte contre le blanchiment de capitaux, tels que les notaires, les huissiers de justice, des commissaires aux comptes, etc.

Cette Journée d'études devra être couronnée par des recommandations portant sur l'actualisation du dispositif et l'amélioration de la performance des établissements financiers et autres organes chargés de la lutte contre le blanchiment de capitaux et de lutte contre le financement du terrorisme, et partant, la préparation du terrain à l'accélération de la mise en œuvre des mesures de récupération des avoirs et actifs des crimes de corruption.

ALGÉRIE : Les IDE rebondissent en 2018 à 1,5 milliard de dollars (Cnuced)

Les flux d'investissement direct étranger (IDE) à destination de l'Algérie ont progressé de 22% en 2018 à 1,5 milliard de dollars contre 1,2 milliard en 2017, soutenus par l'investissement dans les secteurs pétro-gazier et l'automobile, selon un rapport de la Cnuced publié hier.

"En plus des IDE dans le secteur du pétrole et du gaz, l'Algérie a bénéficié en 2018 d'importants investissements dans l'industrie automobile", relève la Conférence des Nations Unies pour le commerce et l'investissement dans son rapport 2019 sur l'investissement dans le monde.

Selon les mêmes données, les flux d'IDE à destination de l'Algérie en 2018 ont représenté 2,3 en pourcentage de la formation brute de capital fixe. Il y a lieu de souligner que le rebond de 2018 est intervenu après le recul enregistré en 2017, année durant laquelle les IDE captés ont baissé de 23% à 1,2 milliard de dollars après avoir atteint 1,6 milliard en 2016.

La Cnuced avait, alors, prédit un rebond des IDE en Algérie à la faveur des nouvelles dispositions proposées dans le cadre de la nouvelle loi sur les hydrocarbures qui devrait inciter l'investissement étranger dans le secteur des hydrocarbures.

Le secteur de l'automobile qui a contribué à ce rebond a enregistré en 2018 l'entrée en service de l'usine de montage du constructeur chinois Beijing Automobile International Corporation (BAIC), dont l'investissement a dépassé les 100 millions de dollars, précise l'organisation onusienne.

Les constructeurs sud-coréen Hyundai et l'américain Ford ont tous les deux reçu l'aval du Conseil national de l'investissement pour installer des usines d'assemblage en Algérie. En

parallèle, les flux d'IDE sortants ont suivi la même tendance haussière progressant de -4 millions de dollars en 2017 à 880 millions en 2018, plaçant l'Algérie troisième au plan africain en termes d'investissements consentis à l'étranger après l'Afrique du Sud et le Nigeria. A fin 2018, le stock d'IDE entrants s'est chiffré à 30,6 mds de dollars contre 29,09 mds de dollars cumulés à fin 2017, alors que celui d'IDE sortants s'est élevé à 2,7 mds de dollars contre 1,8 milliard en 2017.

L'Afrique à contre-courant de la tendance mondiale

La hausse des IDE en Algérie a été, par ailleurs, enregistrée dans le sillage d'une reprise soutenue de l'investissement étranger en Afrique qui a été épargnée l'année dernière par la baisse. En 2018, les entrées d'IDE sur le continent ont augmenté de 11% par rapport à l'année précédente, pour s'établir à 46 milliards de dollars, une progression à imputer essentiellement à la hausse de la demande et à la croissance des investissements non liés aux ressources naturelles dans un petit nombre de pays.

Selon la Cnuced, la baisse des IDE dans certains grands pays du continent, dont le Nigeria et l'Egypte, a été compensée par une hausse dans d'autres pays, notamment l'Afrique du Sud. Pour le secrétaire général de la Cnuced, Mukhisa Kituyi, l'accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf) renforcera la coopération régionale. "Conjugué à des prévisions de croissance optimistes, cela est de bon augure pour les entrées d'IED sur le continent", soutient Mukhisa Kituyi, cité dans le rapport. En Afrique du Nord, les entrées d'IDE ont progressé

de 7% à 14 milliards de dollars. L'Egypte reste le premier pays africain bénéficiaire d'IDE en 2018, malgré un recul de 8%, à 6,8 milliards de dollars. Le Maroc et la Tunisie ont respectivement enregistré des hausses de 36% et 18% à 3,6 mds et 1 mds de dollars.

La France reste maître du jeu en Afrique

En Afrique subsaharienne, les entrées d'IDE ont progressé de 13% à 32 milliards de dollars, amorçant un rattrapage après une série de contractions au cours des deux dernières années. En dépit du fait que les entreprises multinationales des pays en développement étendent leurs activités en Afrique, les investisseurs des pays développés comme la France restent les maîtres du jeu, soulignent les auteurs du rapport. D'après des données allant jusqu'en 2017, la France demeure le principal pourvoyeur d'IDE en Afrique, même si les montants concernés n'ont guère évolué depuis 2013.

Elle est suivie par les Pays-Bas, les Etats-Unis, le Royaume-Uni et la Chine. La progression de la demande et, par voie de conséquence, des prix des produits de base, dont l'Afrique est l'un des principaux producteurs, devrait soutenir les flux d'IDE à destination du continent en 2019, prévoit l'organisation onusienne. Une intégration régionale plus poussée, grâce à la Zlecaf, peut aussi attirer de nouveaux investissements. Les investissements dans l'industrie manufacturière et les services devraient se maintenir, mais seulement dans quelques pays d'Afrique du nord et d'Afrique australe et dans les nouveaux pôles manufacturiers d'Afrique de l'est.

Des experts d'Europe centrale présentent à Alger les expériences économiques de leurs pays en périodes de transition

Des experts d'Europe Centrale, réunis hier à Alger, ont présenté les expériences de leurs pays en période de transitions politiques et économiques.

Intervenant lors d'un séminaire organisé par le Cercle d'Action et de Réflexion autour de l'Entreprise (CARE), en collaboration avec leurs ambassades respectives, des experts, représentant la Pologne, la Hongrie et la République Tchèque, les séminaristes ont expliqué que les conditions dans lesquelles les périodes de transition sont mise en œuvre diffèrent d'un pays à un autre.

Ils étaient tout de même unanimes à souligner les bienfaits de la transition d'une économie dirigée vers l'économie de marché, entamée dans ces pays à la fin des années 1980, notamment pour ce qui est du niveau de développement et de productivité de leurs économies respectives, tout en reconnaissant qu'il y avait toujours un prix à payer et à assumer sur le plan social.

Ces experts ont également reconnu que les réformes structurelles concrétisées dans leurs pays ont été accélérées par leurs adhésions à l'Union Européenne (UE) qui a fortement soutenu la transition dans ces pays.

Filip Mudyna, expert polonais en droit des affaires a rappelé que son pays avait opté pour une "thérapie de choc" visant à se débarrasser rapidement de l'économie dirigée.

Ce choix a été rendu possible grâce à l'existence d'une forte volonté politique qui ne s'est pas amenuisée avec le temps, selon lui. La transition économique entamée en Pologne en 1989 a été, pour lui, un "franc succès" sur le plan économique. Mais il a fallu attendre plus de 25 ans après, pour entamer, il y a 4 ans seulement, les grandes réformes de la politique sociale du pays.

Entre 1989 et 2019, la croissance économique du pays est ainsi passée de -11,6% (soit une grande récession) à +4,6%, le PNB est passé de 228 milliards de dollars (mds usd) à 1.193 mds usd, les exportations de 19 mds usd à 262 mds usd, le réseau autoroutier de 100 km à 3.370 km et l'inflation de 251,1% à 2,3% seulement.

Mais du fait des privatisations, le taux de chômage a grimpé de 0,3% en 1989 à 20,6% en 2003 avant de redescendre à 5,6% en 2015. En plus, la grande ouverture de la Pologne sur les IDE a fait que les deux tiers des exportations soient contrôlées par les capitaux étrangers, privant l'Etat d'une bonne partie de ressources en devises, laquelle est rapatriée à l'étranger.

En Hongrie, la transition a été plus progressive mais avec "un coût social important" et "beaucoup d'inégalités", selon l'économiste hongrois János Kovács. Il explique pour sa part que la transition économique dans son pays avait suivi un processus plus graduel.

Une tentative d'une transition de choc a été d'ailleurs vouée à l'échec en 1996, après avoir été rejetée par la population. Les banques hongroises étaient incapables de soutenir le processus des privatisations, ce qui a conduit à une liquidation massive des biens de l'Etat et une ouverture massive sur les IDE dans la perspective d'avoir les capitaux nécessaires au développement.

D'une économie où le privé représentait 40% en 1990, le pays est passé à une économie privatisée à 90% actuellement. Les 10% restant sont gérés par l'Etat et portent sur le secteur pétrolier, l'électricité, l'industrie Automobile et certaines industries manufacturières, a-t-il indiqué. Et pour réussir sa transition, le pays s'est fait accompagner par des institutions de contrôle qui ont supervisé le processus et empêché la survenue de dérives majeures, selon lui.

Asan tour l'économiste tchèque Tomáš Sedláček, a présenté les contours de la transition dans laquelle son pays s'était engagé depuis 30 ans. La République Tchèque, s'est, quant à elle, basée sur son secteur bancaire qui était le seul secteur à échapper à la privatisation, tout en s'appuyant sur une politique d'encouragement des IDE.

"Nous avons voulu éviter que le capital politique se transforme en capital économique, éviter une redistribution des ressources au profit des oligarques, nous avons donc opté pour une ouverture massive sur les IDE", a-t-il souligné. Selon lui, la réussite de la transition économique doit reposer sur trois piliers que sont la connaissance des forces du marché, le maintien du rôle régalién de l'Etat et notamment le respect de l'éthique économique.

CARE : une feuille de route pour bien mener la transition économique en Algérie

De son côté, le président du CARE, Slim Othmani, a fait savoir, dans une déclaration à la presse, que les experts du Cercle travaillent sur l'élaboration d'une feuille de route, inspirée des expériences d'autres pays, pour bien mener la période de transition économique en Algérie. "Aujourd'hui, on va s'asseoir ensemble pour réfléchir sur la question. Nous savons pertinemment que ces pays sont très différents de l'Algérie, mais il est toujours utile de tirer les leçons de leurs expériences", a-t-il dit. Selon lui, "un processus de transition économique doit être impérativement lancé dans les plus brefs délais en Algérie pour ne pas compromettre l'avenir du pays". Le contenu de cette feuille de route sera rendu public dans deux ou trois semaines, a-t-il avancé.

BORDJ BOU-ARRERIDJ: Distribution de décisions d'attribution au profit de 111 agents de la Sûreté nationale

Des décisions d'attribution au profit de 111 agents de la Sûreté nationale, sur un quota de 700 logements de type location-vente, réservé aux employés de différents grades du corps de la police, exerçant dans les wilayas de Bordj Bou Arreridj, Sétif et M'sila, ont été distribuées au cours d'une cérémonie présidée par le directeur général de la Sécurité nationale (DGSN), Abdelkader Kara Bouhadba.

Ce même responsable a affirmé, à ce propos, que cette opération, organisée dans la salle des fêtes Bachir Ibrahim de la ville de Bordj Bou Arreridj, en présence des autorités civiles et militaires, s'inscrit dans le cadre de la prise en charge sur le plan social du personnel de la sûreté nationale.

M. Bouhadba a rappelé aussi que la remise des ordres de versement concernant les unités en location-vente, destinés aux employés de la police, a commencé en 2015 et ciblé 46 wilayas avec un total de 21 908 bénéficiaires pour 25 534 unités enregistrées à travers les 48 wilayas, soit un taux de plus de 85%, selon lui.

Il a ajouté, par ailleurs, que le recrutement au sein de la police «se poursuit de manière structurée, en fonction des départs à la retraite», soulignant dans le même contexte, que «la couverture sécuritaire et la création de nouveaux sièges de sûretés urbaines sur le territoire national continuent à travers l'inscription de centaines de projets et d'autres en cours de réalisation notamment dans les nouvelles cités».

Le DGSN a indiqué, en outre, que la wilaya de Bordj Bou Arreridj fait partie des «premières wilayas à l'échelle nationale» en matière de couverture sécuritaire et de nouvelles installations de «haute qualité», à l'instar du siège de la brigade mobile de la police judiciaire du chef-lieu de wilaya et celui de la sûreté urbaine de la commune de Medjana, qu'il a inspectés aujourd'hui.

ANNABA: 333 surveillants de baignade mobilisés pour la saison estivale 2019



Au total 73 surveillants de plage professionnels et 260 autres saisonniers ont été mobilisés pour assurer la surveillance des baignades dans la wilaya d'Annaba durant la saison estivale 2019, a-t-on appris lundi auprès de la cellule de communication de la direction locale de la protection civile.

Cet effectif devront assurer la surveillance des 21 plages autorisées à la baignade dans cette wilaya et ce dans les communes d'Annaba, Seraïdi, El Bouni de Chetaïbi, selon la même source qui a fait savoir que la protection civile a aussi mobilisé 6 ambulances et 5 bateaux semi-rigides pour intervenir rapidement en cas de besoin.

Disposant d'un littoral long de 70 km, la wilaya d'Annaba compte 6 plages non autorisées à la baignade. En absence des éléments de la Protection civile chargés de la surveillance celles-ci enregistrent bien souvent des cas de décès de jeunes, inconscients des dangers de ce genre de plages et notamment dans zones rocheuses.

La direction de la Protection civile prévoit d'organiser une campagne de prévention et de sensibilisation sur les dangers de la mer et la baignade afin d'inculquer aux citoyens la culture de la prévention du risque de noyade dans les plages interdites, a-t-on ajouté.

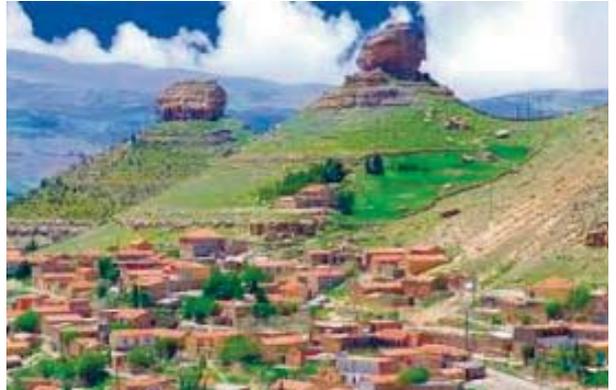
TÉBESSA: Vers la réalisation de 3 nouvelles zones d'expansion touristique

Trois (3) nouvelles zones d'expansion touristique (ZET) seront créées dans la wilaya de Tébessa, comprenant entre autres des établissements hôteliers et des espaces de jeux et de détente, a révélé hier le directeur du tourisme par interim, Tarek Nadjji.

Ces zones seront implantées dans les communes de El-Aouinet, Negrine et Bekkaria, a précisé à l'APS le même responsable, soulignant que l'investissement dans ces zones est ouvert «aux investissements touristiques public et privé avec l'objectif de relancer ce secteur dans cette wilaya frontalière».

Il a précisé que ces ZET validés par le ministère de tutelle engloberont outre les établissements hôteliers et les espaces publics, de centres commerciaux et des aires de loisirs et de détente, dotés de toutes les commodités adéquates pour accueillir des touristes, rappelant que la ville de Tébessa, constitue une zone de transit vers la Tunisie avec quatre (4) postes frontaliers.

Les procédures administratives ont été lancées et les appels d'offres ont été publiés pour ouvrir la candidature aux investisseurs publics et privés pour lancer ces ZET dans les meilleurs délais, a fait savoir le même responsable, ajoutant que les communes de Mazraa et Hamamet, des régions



au potentiel riche et diversifié, ont été proposées pour accueillir des projets similaires. M. Nadjji a également relevé que sept (7) nouveaux hôtels totalisant 380 lits sont actuellement en cours de réalisation avec un taux d'avancement des travaux entre 10 et 65%. Il a conclu

que ces projets sont en mesure de renforcer le parc hôtelier de la wilaya, qui compte actuellement 18 établissements hôteliers rappelant la réception et mise en service d'un nouvel hôtel au début de l'année en cours dans la commune de Bekkaria.

OUARGLA: La conservation des forêts au secours d'un vautour fauve coincé dans un lac à Témacine

Des éléments de la Conservation des forêts de la wilaya déléguée de Touggourt ont réussi à sauver la vie d'un vautour fauve ayant été coincé dans un lac, sur le territoire de la commune de Témacine (150 km Nord-est d'Ouargla), a-t-on appris hier de cette institution.

Lors d'une mission de surveillance effectuée par une patrouille de la Conservation locale des forêts dans les zones humides de la région, l'animal a été découvert très mal en point et menacé de noyade dans le lac dit El-Bhour, a précisé à l'APS la responsable du secteur des forêts à Touggourt.

Les moyens nécessaires ont été mobilisés pour intervenir sur place et sauver la vie de ce rapace protégé qui a ensuite été pris en charge par un vétérinaire avant d'être relâché sain et sauf, raconte-t-elle.

Bien que souvent nécrophage (charognard), mais dont il ne faut pas négliger ses capacités en matière de

chasse dans des cas très limités, le vautour fauve (*gyps fulvus*) est une espèce d'oiseaux de grande taille répandue en Afrique du Nord, précise Nedjela Adamou.

Faisant une escale dans le lac d'El-Bhour, cette espèce de rapace niche généralement au Nord du pays dans les forêts et fréquentes beaucoup les zones montagneuses, telles que les régions de Jijel, Béni Haroun (Mila) et Djurdjura (Kabylie) dans l'atlas tellien, explique Mme.

Adamou. D'un corps de couleur brun-gris dont le poids oscille entre 8 et 11 kilos, le vautour fauve adulte est caractérisé aussi par ses longues ailes donnant une envergure de plus de deux mètres, a-t-elle ajouté. La wilaya d'Ouargla recense pas moins d'une dizaine de zones humides, dont certaines sont classées sur la liste Ramsar et se distinguent par une riche biodiversité, a-t-on signalé à la Conservation des forêts.

AÏN DEFLA: Hausse de plus de 35% de la production céréalière durant les 4 dernières saisons agricoles (DSA)

La production céréalière a connu une augmentation de plus de 35 % durant les 4 dernières saisons agricoles à Aïn Defla, passant de 1,26 millions qx en 2014 et 2015 à 1,96 millions qx la saison dernière, a indiqué lundi le directeur des services agricoles de la wilaya (DSA).

Cette augmentation s'explique notamment par les conditions climatiques «favorables» ayant caractérisé la période considérée mais également par l'amélioration de l'application des itinéraires technique par les céréaliculteurs, a précisé Mokhtar Bouabdelli en marge du lancement de la campagne moissons battages dont le coup d'envoi a été donné à partir d'une exploitation agricole de la région d'El Amra versée dans la céréaliculture.

Evoquant l'actuelle campagne moissons battage, M. Bouabdelli a indiqué qu'il est escompté une production de l'ordre de 2,1 millions qx, soit 7,15 % de plus par rapport à la campagne 2017/2018. Cette produc-

tion sera engrangée sur une superficie de 78 500 ha dont 58 00 ha consacrés au blé dur, a-t-il encore ajouté.

35 points de stockage dont 16 relevant de la coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) de Khémis Miliana, 14 réquisitionnés par le wali et 5 se rapportant à la location ont été réservés à cet effet, a-t-il souligné.

«La campagne moissons battages en cours verra l'utilisation de quelque 404 moissonneuses batteuses», a-t-il fait savoir, signalant que chacun de ces engins prendra en charge une superficie de 200 ha.

«Au regard des contraintes qui lui sont propres, notamment la chaleur et le fait qu'elle soit limitée dans le temps (3 semaines), la campagne moissons battages est assurément loin de constituer une promenade de santé, mais la conjugaison des efforts de tous nos partenaires (Sonelgaz, services de sécurité et protection civile) permettra, à coup sûr, de la mener dans les meilleures conditions», a-t-il prédit. Se félici-

tant des résultats obtenus par la wilaya dans le domaine de la céréaliculture, le wali de Aïn Defla, Azziz Benyoucef a exhorté les responsables du secteur agricole à se surpasser pour que cette branche de l'agriculture puisse avoir la même efficacité qui caractérise la filière se rapportant au maraîchage.

Le chef de l'exécutif a, par ailleurs, instruit les responsables de la CCLS de Khémis Miliana de tout faire pour assurer les meilleures conditions possibles à même de permettre aux céréaliculteurs de décharger leur production «en toute sérénité et loin de toute pression».

«Il est absolument nécessaire de réunir toutes les conditions à même de permettre aux céréaliculteurs de décharger leur production en toute sérénité d'autant que nombre d'entre eux se sont plaint les années passées des lenteurs et des files interminables à l'entrée de la CCLS», a-t-il observé.

AFIN D'ÉLEVER LE NIVEAU DE CONSCIENCE GLOBALE AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ:

Le ministère de la Solidarité s'engage à lutter contre la violence à l'égard des enfants

Le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme a réaffirmé, mardi, son engagement à poursuivre ses efforts afin d'élever le niveau de conscience globale au sein de la société à même de former un front national de lutte contre toute forme d'exploitation et de violence à l'égard des enfants.

A l'occasion de la journée mondiale contre l'exploitation économique des enfants, coïncidant avec le 12 juin, le ministère de Solidarité a exprimé, dans un communiqué, "sa détermination à poursuivre ses efforts, en coordination avec l'ensemble des départements ministériels, instances et institutions de la société, afin d'élever le niveau de conscience globale au sein de la société, afin de former un front national pour la lutte contre toute forme d'exploitation et de violence à l'égard des enfants et la garantie d'un environnement sain et sécurisé où nos enfants jouissent pleinement de leurs droits".

Cet objectif ne peut se réaliser qu'à travers "la consolidation du cadre institutionnel et légal de la protection de l'enfance, l'élargissement des champs d'inspection du travail aux marchés parallèles, le renforcement de la protection socioéconomique de la famille et la sensibilisation des parents aux dangers liés à l'exploitation des enfants dans les fermes et les entreprises familiales, en les privant de poursuivre leurs études".

Pour atteindre cet objectif, le ministère a recommandé également "la réhabilitation des enfants qui ont quitté les bancs de l'école, en leur assurant un suivi psycho-médical ainsi que la création d'une base de données sur l'exploitation économique des enfants", a précisé le communiqué.

Qualifiant l'exploitation économique des enfants de phénomène



social mondial multiforme, le ministère a souligné qu'il a des conséquences désastreuses sur le santé physique et morale des enfants".

Membre de la communauté internationale, l'Algérie est engagée dans toutes les conventions internationales, à travers les programmes et plans nationaux et l'adaptation de ses législations de manière à garantir les droits de l'enfant et sa protection de toute sorte d'exploitation", a ajouté la même source.

Le ministère de la Solidarité a rappelé dans son communiqué que l'amendement de la Constitution de 2016 a consacré la protection de l'enfant contre toute forme d'exploita-

tion, conformément à l'article 69 qui stipule "l'emploi des enfants de moins de (16) ans est puni par la loi".

La législation nationale "a consacré également le droit de l'enfant à la protection contre l'exploitation économique dans l'article (02) de la loi 15-12 du 15 juin 2015 relative à la protection de l'enfant".

Selon l'article 139 de cette loi, "est puni d'un emprisonnement d'un (1) an à trois (3) ans et d'une amende de 50.000 DA à 100.000 DA, quiconque exploite économiquement un enfant.

La peine est portée au double lorsque l'auteur de l'infraction est un ascendant de l'enfant ou le responsable de sa sauvegarde".

EXPLOITATION ÉCONOMIQUE DES ENFANTS :

Une centaine de cas signalés depuis janvier

La Déléguée nationale, présidente de l'Organe national de protection et de promotion de l'enfance (ONPPE), Meriem Chorfi a indiqué, mardi à Alger, que quelque 100 cas d'exploitation économique d'enfants ont été enregistrés via le numéro vert (11-11) depuis le mois de janvier 2019.

"Depuis le mois de janvier, l'ONPPE a enregistré, via son numéro vert (11-11), quelque 100 signalements de cas d'exploitation économique d'enfants, dont le plus grand nombre durant le mois de Ramadhan et concerne la vente de produits alimentaires dans la rue et même au niveau des autoroutes, ce qui représente des situations de danger impliquant une intervention", a déclaré Mme Chorfi Dans un entretien à l'APS, la veille de la Journée mondiale contre l'exploitation économique des enfants (12 juin).

Elle a fait savoir, à ce propos, que les signalements de cas d'exploitation économique des enfants ont été transférés en majorité aux services du milieu ouvert relevant du ministère de Solidarité nationale, composés de spécialistes, d'assistants sociaux, de psychologues et des militants de droits de l'homme en charge de la protection sociale des enfants au niveau local, et ce en coordination avec les instances et institutions concernées par l'enfance.

Le service du milieu ouvert a pour mission d'assurer le suivi de la situation des enfants en danger à travers la prise de mesures nécessaires, une fois vérifiée la véracité des informations reçues.

Dans ce contexte, Mme. Chorfi a fait savoir que le service du milieu ouvert offre parfois son assistance à la famille de l'enfant en question en coordination avec les juridictions compétentes à l'instar des directions locales de l'action sociale (DAS). La loi 15-12 relative à la protection de l'enfant a durci les sanctions à l'encontre de toute personne coupable d'exploitation économique d'un enfant, a-t-elle rappelé, soulignant que l'article 139 stipule que quiconque exploite économiquement un enfant est "est puni d'un emprisonnement d'un an à trois ans et d'une amende de 50.000 DA à 100.000 DA".

Cette peine est portée au double lorsque l'auteur de l'infraction est un ascendant de l'enfant ou responsable de sa sauvegarde", a-t-elle précisé.

Mme Chorfi a ajouté que l'enfant en danger est, aux termes de l'article 2, "l'enfant dont la santé, la moralité, l'éducation ou la sécurité sont en danger ou susceptible de l'être, ou dont les conditions de vie ou le comportement sont susceptibles de l'exposer à un danger éventuel ou compromettant son avenir, ou dont l'environnement expose son bien-être physique, psychologique ou éducatif au danger".

L'exploitation économique de l'enfant notamment son emploi ou son astreinte à un travail l'empêchant de poursuivre ses études ou nuisible à sa santé ou à son bien-être physique et/ou moral est considérée fait partie des situations exposant l'enfant au danger, a fait savoir la présidente de l'ONPPE.

Affirmant que la protection de l'enfant contre l'exploitation économique "est une responsabilité qui incombe à toute la société", Mme Chorfi a plaidé pour "la conjugaison des efforts", d'autant que certaines situations, a-t-elle expliqué, échappent à tout contrôle à l'instar de l'exploitation des mineurs dans le transport des marchandises au niveau des marchés parallèles.

A ce propos, la Déléguée nationale à la promotion et à la protection de l'enfance a exhorté les contributeurs au signalement, qui reste le moyen de lutte le plus efficace, car permettant l'intervention en temps opportun.

L'Algérie respecte les traités internationaux qui lutte contre l'exploitation des enfants

Quant à l'engagement de l'Algérie à respecter les traités internationaux en la matière, le ministère a rappelé "la conformité de la législation nationale à l'esprit de la Convention 138 de 1973, et celle de 1999 n182, notamment dans son article 15 stipulant que "l'âge minimum requis pour un recrutement ne peut en aucun cas être inférieur à seize ans, sauf dans le cadre de contrats d'apprentissage établis conformément à la législation et la réglementation en vigueur".

De même que "le travailleur mineur ne peut être recruté que sur présentation d'une autorisation établie par son tuteur légal. Il ne peut être employé à des travaux dangereux, insalubres, et nuisibles à sa santé ou préjudiciables à sa moralité".

Selon l'article 28, "les travailleurs de l'un ou de l'autre sexe, âgés de moins de 19 ans révolus ne peuvent occuper

un travail de nuit". Dans le même contexte, le ministère a réaffirmé "la détermination" de l'Algérie à respecter ses engagements au sujet des ODD 2030, tracés par les Nations Unies dans le but de relancer le développement social, la mise en place des mécanismes et des procédures à même de contrôler notamment les catégories vulnérables et sensibles, en ciblant les zones isolées ou celles pouvant constituer des poches de pauvreté et de privation".

Un engagement clairement exprimé dans l'Objectif 8, visant à "encourager une croissance économique soutenue, partagée et durable le plein emploi productif et un travail décent pour tous", ou encore l'Objectif 7, à travers "la prise de toutes les mesures pour éradiquer le travail forcé, l'esclavage, la traite humaine, et les pires formes de travail des enfants, en mettant fin à toutes formes de travail des enfants d'ici 2030", a conclu le communiqué.

SELON UN COMMUNIQUÉ DE LA DGSN:

Arrestation de 2251 personnes durant les 5 premiers mois de 2019

Au total, 2251 personnes faisant l'objet de mandats de justice ont été arrêtées durant les cinq premiers mois de l'année en cours à travers le territoire national, a indiqué mardi la direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) dans un communiqué, précisant que ces actions s'inscrivent dans le cadre de sa "nouvelle approche de réduction du potentiel criminel".

"En plus de son action continue de lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, la Sécurité nationale a inscrit dans le cadre de sa nouvelle approche de réduction du potentiel criminel, la traque des auteurs d'infractions à la loi, objets de mandats de justice.

Cette approche qui s'appuie sur l'engagement permanent de l'ensemble des services de police a pour but la diminution du taux de la criminalité et le renforcement du sentiment de sécurité chez le citoyen", a affirmé la DGSN. Elle a indiqué que durant les cinq premiers mois de 2019, 2251 individus ont été arrêtés "en vertu de man-



ats d'arrêt décernés par les juridictions nationales". Parmi les individus arrêtés: "391 personnes recherchées pour trafic et commercialisation illicites de stupéfiants et de substances psychotropes, 339 recherchées pour vols, 240 recherchées pour association de malfaiteurs, 7 personnes recherchées pour homicides volontaires, 37 recherchées pour tentatives d'homicide, 33 personnes recherchées pour des affaires de contrebande.

55 recherchées pour des affaires de faux et usage de faux.

Alors que 123 autres personnes étaient recherchées pour escroquerie, 123 recherchées pour émission de chèques sans provision, 135 autres recherchées pour coups et blessures volontaires, ainsi 768 personnes recherchées pour divers autres motifs tel que la fraude fiscale, l'abus de confiance et l'atteinte à l'économie nationale".

FRANCE: Fin d'une prise d'otage dans une prison de haute sécurité



La prise d'otage qui a eu, mardi soir, pour cadre une prison de haute sécurité dans l'Orne en Normandie (Nord de la France) a pris fin dans la nuit par la reddition de son auteur, ont rapporté hier les médias français. Deux surveillants, un titulaire et une stagiaire, avaient été pris en otage pendant près de cinq heures par un détenu armé d'un couteau dans le centre pénitentiaire de Condé-sur-Sarthe considéré comme la «prison la plus sécurisée de France», car abritant des détenus violents et dangereux.

Après avoir libéré peu avant minuit l'un des deux otages, le détenu, qui souffrirait de «troubles psychiatriques», a délivré le second avant de se rendre au terme de longues négociations en présence d'éléments du RAID, une unité d'élite de la police nationale française. L'intéressé exigeait «son transfèrement» à une prison de la région parisienne, ont indiqué des médias.

D'après des syndicats de surveillants, le détenu, né en 1984, est un «coutumier» des prises d'otage.

Il est classé «DPS» (détenu particulièrement signalé), selon le ministère de la Justice.

Incarcééré depuis l'âge de 16 ans dans une vingtaine de prisons différentes après des condamnations pour vols, viol et assassinat d'un codétenu, il est aux yeux des personnels de l'administration pénitentiaire le «champion de la prise d'otage carcérale», son nom étant associé à au moins cinq autres prises d'otages. Il avait notamment retenu en 2006 une psychiatre à la prison de Nancy, en 2009 un surveillant à Clairvaux (Aube), en 2010 un psychiatre à la Santé (Paris) et en 2011 un gardien à Poissy (Yvelines).

CHINE: 19 morts dans des inondations



Des inondations provoquées par des pluies torrentielles ont entraîné la mort d'au moins 19 personnes dans le sud de la Chine, a rapporté hier un média d'Etat.

Les précipitations qui s'abattent depuis une semaine sur la région du Guangxi, frontalière avec le Vietnam, y ont tué 12 personnes et touché plus de 570.000 autres, a indiqué l'agence Chine nouvelle, qui cite le service régional de gestion des situations d'urgence.

Les inondations ont entraîné l'écroulement de maisons et des dégâts aux cultures, selon la même source. Dans la province voisine du Guangdong, sept personnes ont été tuées et une autre est portée disparue, les fortes pluies ayant détruit des routes et des habitations.

Selon la télévision publique CCTV, 22 provinces du pays sont touchées au total par les précipitations, qui affectent 6,75 millions de personnes et ont provoqué 10 milliards de yuans (1,3 milliard d'euros) de pertes économiques.

ENVIRONNEMENT: Le Japon vise la neutralité carbone après 2050

Le Japon a officiellement adopté une politique de réduction de ses émissions de carbone afin d'atteindre la neutralité carbone, mais seulement après 2050.

Le gouvernement veut soumettre ce projet aux Nations unies avant le sommet du G20 à Osaka fin juin, a indiqué Jun Sato, un fonctionnaire du ministère de l'Environnement japonais.

«L'objectif final est de parvenir à une société sans carbone, le plus tôt possible dans la deuxième partie du siècle», a-t-il précisé, avec une première étape de baisse des émissions de CO2 de l'ordre de 80% d'ici à 2050 par rapport au niveau du début des années 2010.

Le Japon est un des près de 200 pays signataires de l'accord de Paris sur le climat en date de 2015.

Dans ce cadre, il s'était engagé à annoncer au plus tard en 2020 de nouveaux efforts pour muscler le plan national de réduction d'émissions de gaz à effet de serre, afin de tenter de contenir la hausse mondiale des températures. L'archipel promet de développer les énergies renouvelables, éolienne et solaire notamment, mais il ne renoncera pas à ses polluantes centrales à charbon même s'il veut en réduire les émissions grâce à des avancées technologiques.

Ce plan montre que «le gouvernement japonais n'est pas vraiment sérieux dans ses ambitions climatiques», a commenté Hanna Hakko, militante écologiste de Greenpeace au Japon. «Il n'y a aucune indication ou



calendrier concernant l'élimination du charbon». «On ne peut tout simplement pas résoudre le changement climatique tout en continuant à brûler du charbon», dit-elle.

La stratégie repose aussi sur l'énergie nucléaire, mais le Japon peine à redémarrer ses réacteurs, qui avaient tous été mis à l'arrêt après la catastrophe atomique de Fukushima provoquée le 11 mars 2011 par un violent tsunami. Les normes de sûreté ont ensuite été durcies, et moins de 10

réacteurs ont repris du service. D'autres pays ont formulé des objectifs plus ambitieux. Le Royaume-Uni a ainsi présenté cette semaine une législation pour atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050. La France s'est fixée la même date. La Norvège vise 2030.

En amont du G20 d'Osaka, les ministres de l'Environnement des 20 économies majeures de la planète se réunissent ce week-end dans le centre du Japon.

INDE: Le cyclone Vayu se renforce à l'approche de l'Inde

Le cyclone Vayu s'est renforcé hier à l'approche de l'Inde, dont il devrait atteindre les côtes occidentales jeudi matin avec des vents jusqu'à 170 km/heure, ont annoncé les autorités.

Le gouvernement de l'Etat du Gujarat (ouest) cherche actuellement à évacuer près de 300.000 personnes des zones côtières, mais fait face à des réticences de la population.

«Beaucoup de gens près de la côte ne veulent pas bouger et quitter leur maison. Nos agents essayent de les convaincre», a déclaré Ajay Prakash, un responsable du district de Gir-Somnath où le système dépressionnaire tropical devrait toucher terre jeudi à 05H30 locales (00H00 GMT). «Nous espérons que



nous arriverons à les déplacer à temps», a-t-il ajouté. Le chef de l'exécutif du Gujarat, Vijay Rupani, a indiqué à la presse que 130.000 personnes avaient déjà été évacuées mercredi après-midi. Les services météorologiques indiens s'attendent à des vents entre 145 et 155 km/heure,

avec des pointes à 170 km/h. Ils ont aussi demandé aux pêcheurs de ne pas sortir en mer, escomptant des vagues de 3,5 à 5,3 mètres de haut au cours des deux prochains jours.

L'armée indienne et les gardes-côtes ont été placés en état d'alerte. Les cyclones sont relativement rares au

Gujarat, contrairement à la façade maritime orientale de l'Inde.

Le cyclone le plus meurtrier dans cet Etat avait fait plus de 4.000 morts en 1998, selon les chiffres officiels. Vayu est le deuxième cyclone à toucher l'Inde cette année, après le cyclone Fani en mai. Ce dernier, dont les vents soufflaient jusqu'à 200 km/heure, a fait quelque 80 morts dans l'est de l'Inde et au Bangladesh. Rompues à la situation, les autorités locales avaient réussi à limiter le nombre de victimes du cyclone, dont le bilan aurait pu être bien plus lourd, en mettant préalablement plus d'un million de personnes dans des abris.

ÉTATS-UNIS: Un mort dans l'atterrissage brutal d'un hélicoptère à Manhattan

Une personne a péri lorsqu'un hélicoptère s'est posé brutalement lundi à la mi-journée sur le toit d'un gratte-ciel au cœur de Manhattan, ont indiqué les pompiers new-yorkais.

L'hélicoptère a pris feu en atterrissant, a indiqué Andrew Cuomo, gouverneur de l'Etat de New York, écartant toute hypothèse terroriste. Il a précisé que la personne décédée se trouvait à bord de l'hélicoptère, mais qu'on ignore encore combien de personnes l'appareil transportait. L'accident s'est déroulé non loin de Times Square, sur

une tour de 54 étages située sur la 7e avenue, entre les 51e et 52e rues, qui abrite notamment le siège américain de la banque BNP Paribas. Le gouverneur a précisé que l'atterrissage avait fait trembler toute la tour, affirmant que personne dans le bâtiment n'avait été blessé.

L'accident s'est déroulé alors qu'une forte pluie, accompagnée de brouillard, tombait sur New York. Les images des télévisions américaines montraient un important déploiement de véhicules de secours au pied de plusieurs



grands immeubles. Le quartier a été temporairement évacué.

À L'OCCASION DE LA CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE MONDIALE DE LA POPULATION: Le FNUAP valorise les acquis réalisés en Algérie notamment en matière de santé

La représentante du Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP) en Algérie, Ouahiba Sekkani a valorisé, à Alger, les acquis réalisés par l'Etat dans ce domaine notamment en matière de santé.

Lors d'une journée d'information et de formation au profit des médias à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de la population, coïncidant avec le 11 juin, la représentante onusienne a indiqué que le FNUAP, qui a accompagné le Gouvernement algérien dans plusieurs programmes de développement spécifiques à la population, «réaffirme son engagement à poursuivre ces efforts à l'avenir».

Elle a souligné, dans ce sens, que «le FNUAP a convenu de six sessions de formation avec le Gouvernement algérien afin de renforcer le partenariat dans le domaine de la santé et de la population notamment en matière de procréation et de planning familial», outre la participation dans la réalisation de plusieurs enquêtes nationales dans ce domaine, dont l'étude récente réalisée en 2018 dont les résultats seront dévoilés en septembre prochain.

Parmi les points évoqués dans cette enquête nationale ayant concerné plus de 30.000 familles représentant différentes régions du pays, la responsable onusienne a souligné la qualité de vie, l'activité économique et la condition de la femme et des enfants âgés entre 5 et 17 ans, outre la qualité de l'eau potable.

L'enquête a concerné, également, 200 indicateurs sur la population ayant trait au taux de réalisation des objectifs du développement durable (ODD), tracés par l'Organisation des Nations Unies (ONU), notamment les clauses relatives à la santé.

Mme Sekkani a salué, par ailleurs, les résultats obtenus en matière de réduction du taux de mortalité infantile en Algérie (21 morts pour 1000 naissances vivantes), soit un taux inférieur à celui recommandé par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) (25 morts pour 1000 naissances vivantes).

En dépit que le taux de mortalité maternelle (57 morts pour 1000 naissances vivantes) «ne reflète toujours pas les efforts consentis par l'Algérie», Mme Sekkani a affirmé que l'Etat a mis en place des mécanismes afin de contrôler ce taux à l'avenir. La responsable onusienne a mis l'accent,



dans ce sens, sur «la nécessité de présenter l'expérience algérienne réussie en matière de santé lors des foras internationaux», rappelant, à titre d'exemple, le plan national de lutte contre le cancer. De son côté, le directeur de la population au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, M. Ameur Ouali a présenté les réalisations de l'Etat au niveau institutionnel au profit de la population, à travers l'implication de tous les secteurs dans la commission nationale de la population, supervisée par le ministère.

En dépit de l'absence de statistiques nationales fiables, le ministère de la santé a réalisé plusieurs études, en collaboration avec les agences onusiennes, entre 2000 et 2018, visant l'amélioration du niveau de vie et de la prise en charge de la population à tous les niveaux», a affirmé le même responsable.

Évaluant les recommandations du sommet de l'ONU sur la population, tenue au Caire (Egypte) et en prévision du sommet de Nairobi qu'abritera Kenya le 19 novembre 2019, M. Ouali a indiqué que l'Algérie avait mis en place des mécanismes pour réunir des données exactes sur la population, avec la garantie des moyens nécessaires à l'accompagnement des plans sectoriels relatifs à ce volet. Le même responsable a présenté quelques statistiques de l'année 2018,

selon lesquelles 38% de la population sont âgés de moins de 20 ans et 9,3% âgés de 60 ans et plus.

A l'occasion, il a précisé que cette dernière catégorie (les personnes âgées) représente 10 millions d'âmes, un chiffre en augmentation, en raison de l'amélioration de l'espérance de vie, impliquant, selon lui, «une prise en charge particulière de cette catégorie, étant donné qu'elle est différente des anciennes générations en termes de niveau d'instruction et de taux de prévalence des maladies chroniques (60%)».

Pour sa part, le représentant du conseil national économique et social (CNES), M. Faouzi Amokrane a souligné la nécessité de relancer la politique nationale sur la population, conformément aux ODD tracés par l'ONU (2000-2015).

Selon l'expert en économie sanitaire, le Pr Al Arbi El Ameur, la croissance démographique qu'a connue l'Algérie durant les dernières années (plus d'un million de naissances par an), est due à l'amélioration de l'habitat et des conditions de vie des citoyens, soulignant la «nécessité de consentir davantage d'efforts pour faire l'équilibre entre les catégories des jeunes et des personnes âgées et créer de nouveaux postes d'emploi afin de réaliser un réel développement économique et préserver l'équilibre des Caisses de sécurité sociale».

BELGIQUE: Des scientifiques découvrent un nouveau traitement potentiel contre le rhume

Une recherche internationale, supervisée par l'université belge KU Leuven, a permis la découverte d'un nouveau traitement potentiel pour lutter contre les virus du rhume.

Les auteurs de l'étude, réalisée en collaboration avec l'Université d'Helsinki et du Birla Institute of Technology en Inde, affirment avoir enregistré des avancées significatives dans la lutte contre ce type de virus, mais des recherches complémentaires seront encore nécessaires pour arriver à un médicament.

Les personnes souffrant d'asthme ou de maladie pulmonaire chronique pourraient être, selon eux, les premières à bénéficier de ce puissant médicament antiviral, étant donné qu'un simple rhume peut avoir de graves conséquences sur leur santé. «Lorsque le virus pénètre dans l'organisme par les voies respiratoires, il tente de s'introduire dans les cellules de la muqueuse nasale, avant de se multiplier et de provoquer des symptômes. Pour pénétrer dans les cellules, le virus mute légèrement», a expliqué le professeur louvaniste Johan Neyts (Laboratoire Virologie en Chimiothérapie) qui a dirigé cette recherche. L'équipe de recherche affirme avoir découvert un médicament potentiel qui empêche cette mutation cruciale, en montrant que cet inhibiteur de virus peut agir dans une cavité jusque-là inconnue.

La découverte offre également des possibilités de lutte contre la résistance de ces virus.

UGANDA: 2 nouveaux cas d'Ebola confirmés

Deux nouveaux cas d'Ebola ont été confirmés hier en Ouganda, après la mort dans la nuit d'un enfant de cinq ans en raison de cette maladie, a annoncé l'Organisation mondiale de la Santé, citant la ministre ougandaise de la Santé Ruth Aceng.

«Les deux échantillons (...) sont positifs, donc trois cas d'Ebola seront gérés en Ouganda», indiqué l'OMS sur son compte Twitter, précisant que l'information a été fournie par la ministre de la Santé lors d'une réunion à Kasese, dans l'ouest de l'Ouganda.

L'Ouganda est en état d'alerte maximale depuis qu'une épidémie d'Ebola a éclaté dans l'est de la RDC.

Le ministère ougandais de la Santé et l'OMS ont envoyé une équipe de spécialistes dans la ville de Kasese (ouest) pour essayer de retrouver d'autres cas probables de la maladie et de vacciner ceux qui auraient pu entrer en contact avec l'enfant malade, selon l'OMS. L'Ouganda s'était mis en état d'alerte depuis le début de l'épidémie dans l'est de la RDC, où plus de 2.000 cas d'Ebola ont été enregistrés. Les deux tiers de ces malades sont morts.

Ebola, selon l'OMS, est une maladie hautement infectieuse transmise par contact direct avec une personne infectée.

Décès d'un garçon de 5 ans

Un garçon de 5 ans, premier cas d'Ebola en Ouganda depuis l'apparition de l'épidémie en République démocratique du Congo il y a dix mois, est décédé dans la nuit de mardi à mercredi des suites de cette maladie, a indiqué mercredi un responsable du ministère ougandais de la Santé. «Le garçon testé positif pour Ebola hier à Kasese est décédé la nuit passée dans l'unité de mise en quarantaine», a déclaré un responsable du ministère ougandais de la Santé. «Comme le veut la pratique pour les cas d'Ebola, il est recommandé que les victimes soient enterrées immédiatement, et il le sera vraisemblablement aujourd'hui», a ajouté la même source, ajoutant que «tous les membres de sa famille ont été mis dans l'unité de quarantaine pour une observation plus facile».

«La ministre de la Santé (Ruth Aceng) s'adressera (plus tard) au pays au sujet de la mort du garçon et des arrangements pour enterrer le corps», a-t-il poursuivi.

La ministre ougandaise de la Santé avait indiqué mardi que l'enfant était parti de Kasese (ouest de l'Ouganda) avec sa famille pour assister à des funérailles en République démocratique du Congo (RDC) et qu'il était tombé malade à son retour en Ouganda.

Le ministère ougandais de la Santé et l'OMS ont envoyé une équipe de spécialistes dans la ville de Kasese pour essayer de retrouver d'autres cas probables de la maladie et de vacciner ceux qui auraient pu entrer en contact avec l'enfant malade, selon l'OMS.

L'Ouganda s'était mis en état d'alerte depuis le début de l'épidémie dans l'est de la RDC, où plus de 2.000 cas d'Ebola ont été enregistrés.

Les deux tiers de ces malades sont morts.

ONPPE:

Une commission pour parfaire la prise en charge de la santé mentale des enfants

La déléguée nationale, présidente de l'Organe national de protection et de promotion de l'enfance (ONPPE), Meriem Chorfi a fait état, mardi à Alger, de l'installation, en janvier dernier, d'une commission thématique pour parfaire la prise en charge de la santé mentale des enfants.

En marge d'une visite au service des troubles mentaux des enfants et des adolescents à l'hôpital psychiatrique Mahfoud Boucebsi (Cheraga), Mme. Chorfi a précisé que son instance avait installé, en janvier dernier, une commission thématique composée de médecins, de spécialistes et d'experts, et chargé de développer des actions liées à la santé des enfants,



et plus particulièrement la santé mentale et les troubles de l'autisme. En application des dispositions de la loi numéro 15-12 du 15 juillet 2015 relative à la protection de l'enfant, il sera procédé à l'installation des autres commissions thématiques, à l'instar de celle

de l'éducation, des affaires juridiques, des droits de l'enfant et de la société civile. Plus explicite, la présidente de l'ONPPE a indiqué que la commission de la santé mentale des enfants s'attache, en coordination avec l'Organe, à l'élaboration d'un pro-

gramme de sensibilisation sur les troubles de l'autisme, notamment en direction des familles. Pour sa part, le chef de service de pédiopsychiatrie à l'hôpital psychiatrique de Cheraga, Pr. Madjid Tabti a rappelé l'importance du «diagnostic précoce» de l'autisme chez l'enfant en vue d'une meilleure prise en charge et d'une insertion sociale réussie, il a mis en avant la formation en matière de troubles mentaux des enfants et des adolescents.

Cette visite a été marquée par l'organisation d'une cérémonie au profit des enfants autistes auxquels des présents ont été offerts en présence de leurs parents.

Le manque de sommeil serait source de faux souvenirs

Une récente étude américaine a permis d'observer l'effet de la fatigue sur la mémoire, avançant que la fatigue favoriserait la création de faux souvenirs.

On a tous déjà éprouvé de la difficulté à se rappeler d'un événement lorsque l'on est fatigué. Cependant, le manque de sommeil serait également synonyme de faux souvenirs.

Publiée le 16 juillet dernier dans la revue scientifique *Psychological Science*, une étude américaine a montré que la mémoire devenait moins fiable lorsque l'on manquait de sommeil.

Pour ce faire, les chercheurs en psychologie de l'Université de Californie et du Michigan ont fait appel à 193 personnes pour remplir un questionnaire.

Parmi elles, 28 personnes avaient dormi moins de cinq heures la nuit passée.

Le questionnaire comprenait une fausse information : il s'agissait de préciser si l'on avait visualisé la vidéo du crash du quatrième avion détourné en Pennsylvanie, après le 11 septembre 2001.

La vidéo soit-disant « largement



diffusée » du crash n'existait pas en réalité, seules des images de l'avion au sol avaient circulé.

Pour autant, parmi les individus ayant peu dormi, 54% ont déclaré avoir bel et bien vu la

vidéo, contre seulement 33% chez les 165 autres individus. Cette différence significative exprime bien

l'influence de la fatigue sur nos souvenirs.

Deux autres expériences menées par cette même équipe ont également permis de montrer qu'il était possible de « falsifier » les souvenirs récents d'un individu, et que cela était d'autant plus facile lorsque la personne était fatiguée.

Cette étude, en plus de souligner le fait que la mémoire humaine n'est pas fiable, pose la question des témoignages visuels lors de condamnations. Si la victime est fatiguée, elle pourrait dire reconnaître telle ou telle personne comme son agresseur, en se basant sur des faux souvenirs, et entraîner ainsi une erreur judiciaire.

Tout l'enjeu est désormais de trouver un moyen de différencier le vrai du faux souvenir, en sachant qu'un faux souvenir utilise les mêmes structures cérébrales que le vrai souvenir, diaphane l'individu fatigué lui-même.

Le manque de sommeil nuit à notre image

Avoir une tête fatiguée ne nous met pas à notre avantage. On s'en doutait un peu mais une étude le prouve.

On n'aime pas sa tête au réveil. Alors on imagine trainer ces cernes et cette mine épuisée toute la journée. C'est ce qu'il arrive quand on manque de sommeil. Et le couperez-tu ne tarde pas à tomber : dormir peu déteint clairement sur la perception que les autres ont de nous. Cela nous rend moins attractif, selon des chercheurs du Medical Institute Karolinska de Stockholm en Suède. Les personnes qui ont l'air fatigué sont même traitées différemment des autres, soutiennent les scientifiques. En effet, les personnes épuisées paraissent moins avenantes, dissuadant certaines personnes d'aller à leur rencontre.

Pour l'expérience, 25 personnes ont été photographiées à deux occasions : une fois après deux nuits de sommeil normal (8 heures en moyenne), et une seconde fois après deux nuits de restriction (moins de 4 heures de sommeil par nuit). Ils ont été photographiés de face, dans les mêmes condi-

tions (même éclairage, sans maquillage). Les clichés ont ensuite été présentés à 40 personnes qui ont dû évaluer le degré d'attractivité de la personne photographiée.

Entre les deux apparences, il n'y a pas photo : les visages capturés après deux nuits de sommeil normal ont été jugés beaucoup plus plaisants que les mêmes saisis après deux nuits de privation.

De même, les sondés ont déclaré avoir moins envie faire connaissance avec les personnes quand elles affichaient une mine fatiguée.

Jusqu'ici, on savait que le manque de sommeil nuit à nos compétences intellectuelles et notre santé (risque accru de diabète, d'obésité, d'AVC...). Mais peu d'études ont mis en avant l'impact de la fatigue sur notre apparence et notre sociabilité.

Dès lors, si vous avez du sommeil à rattraper ces derniers temps, ne vous étonnez pas si on vous refuse un rendez-vous ou que votre charme ravager ne fait pas son effet. La solution pour redevenir fréquentable : se reposer !



La fatigue visuelle. C'est un peu le mal des temps modernes. Pour soulager les yeux rouges et fatigués, voici des recettes 100% naturelles et des astuces pratiques.

La camouille les chouchoute
Prenez des sachets de camouille, trempés dans de l'eau chaude, appliquez-les, tièdes, sur vos paupières fermées. Laissez agir si possible une

vingtaine de minutes. Vous pouvez aussi faire une infusion de camouille et appliquer plusieurs fois par jour des compresses ou cotons à démaquiller imbibés de cette dernière.

Le geste malin
Dès les premiers signes de fatigue visuelle devant votre écran, appuyez légèrement et brièvement avec les doigts sur vos paupières fermées, cela plusieurs fois de suite. Pensez aussi à cligner des

yeux régulièrement et à regarder au loin de temps à autre.

Les fleurs de bleuet apaisent les yeux irrités

Pollution, vent, soleil, pollen, poussière ou cil dans l'œil... une irritation oculaire est très désagréable. Faites une infusion de fleurs de bleuet (2 cuillerées à café dans 1 tasse d'eau bouillie), filtrez

parfaitement et laissez refroidir. Appliquez sur vos yeux, en compresses ou avec des cotons à démaquiller, pendant 5 à 10 minutes. Il est possible aussi d'utiliser l'infusion en bains oculaires.

Vousiez toute prête : vous pouvez acheter de l'eau de bleuet (en pharmacie, certaines grandes surfaces ou en ligne) et poser sur vos paupières des cotons à démaquiller imbibés de lotion (à conserver au réfrigérateur).

Soulager la fatigue visuelle

Une mauvaise alimentation augmente le sentiment de fatigue

Le manque de sommeil et le stress ne sont pas les seuls à être impliqués dans la fatigue. Une alimentation déséquilibrée peut aussi jouer.

Si de nombreuses personnes se plaignent d'être fatiguées, voire surmenées, tout au long de l'année, cela ne veut pas forcément dire qu'elles mangent mal et que leur comportement alimentaire influence négativement leur état de forme. En réalité, la fatigue peut être liée à un manque de sommeil, une charge de travail importante et qui perdure dans le temps, un stress permanent qui épuise autant le corps que l'esprit, ou bien encore une maladie (virus, pathologie chronique...) et à ses traitements.

Une fois toutes ces causes éliminées, la fatigue peut enfin être consécutive à des carences liées à une alimentation déséquilibrée ou à une mauvaise répartition des apports énergétiques au cours de la journée. Avant de se jeter sur les boîtes de compléments alimentaires, il est alors utile de faire le point sur ses menus avec son médecin traitant, un nutritionniste ou un diététicien, pour adopter une alimentation à la fois plus équilibrée et plus riche en aliments anti-fatigue.

Quelles sont les carences alimentaires qui augmentent la fatigue ?

On peut, par exemple, citer les manques suivants :

Eau : la déshydratation est une cause de fatigue notamment chez les personnes âgées.

Glucides : les aliments riches en glucides apportent de l'énergie et évitent les coups de pompe à distance des repas.

Protéines : indispensables au bon fonctionnement de l'organisme, elles interviennent entre autres dans le processus de défense immunitaire.

Vitamines : la vitamine C lutte contre la fatigue en permettant la bonne absorption du fer par l'organisme. Les vitamines B9 et B12 sont nécessaires à la bonne marche du système nerveux.

Minéraux : sans fer, nos organes, mal oxygénés, fonctionnent mal. Le magnésium entre en ligne de compte dans de nombreuses fonctions de l'organisme (transmission de l'influx nerveux, contraction musculaire, régulation du rythme cardiaque, fabrication des protéines...).

COMMENT LUTTER CONTRE LA FATIGUE ?

La fatigue n'est pas une fatalité ! Avec Topsanté, apprenez à lutter contre les baisses de forme et la fatigue en misant sur les aliments anti coups de pompe et en apprenant à bien dormir.

1) Ce qu'il faut savoir sur la fatigue

Grosse fatigue

Epuisée, à bout de forces, votre fatigue est peut-être due à des carences alimentaires, à une anémie ou un mauvais fonctionnement de la thyroïde. Notre dossier spécial pour faire le point sur les principales causes de fatigue.

Douleurs fatigue et si c'était une fibromyalgie

Longtemps ignorée, la fibromyalgie est aujourd'hui évoquée par les médecins en cas de fatigue tenace et de douleurs chroniques. Quels sont les autres symptômes et à qui vous adresser si votre fatigue ne disparaît pas ?

Je suis fatiguée je fais quoi

Pour lutter contre la fatigue, il ne suffit pas de dormir. Découvrez 5 autres moyens de lutter contre cette fatigue qui vous pèse.

2) Fatigue : les aliments anti-fatigue

Nutrition : votre ordonnance nutri-anti-fatigue

Conseil numéro un pour lutter contre la fatigue : rééquilibrer son alimentation. Découvrez ici l'ordonnance nutri du Dr Laurent Chevallier, pour lutter contre la fatigue.



Comment faire le plein de vitamine C

Vous préférez les brocolis ou les fraises ? Vous êtes plutôt goyave ou kiwi ? Découvrez ici les 8 aliments qui vous permettent de faire le plein de vitamine C, la vitamine anti-fatigue par excellence.

Les aliments du bien-être

Pour ne plus être fatiguée et faire le plein d'énergie, conservez toujours sur vous cette liste d'aliments anti-fatigue et anti-stress. Vous vous sentez fatiguée ?

Votre baisse de forme est peut-être due aux toxines qui encrassement votre organisme. Faites programme détox à suivre le temps d'un week-end.

3) Fatigue : comment retrouver le sommeil

Renouez avec un bon sommeil Pour des journées sans fatigue, il est indispensable d'avoir des nuits reposantes. Notre dossier pour renouer avec le sommeil. 5 conseils pour bien dormir L'Institut national du sommeil

et de la vigilance fait le point sur les bonnes habitudes à prendre pour bien dormir et éviter la fatigue provoquée par un mauvais sommeil.

Bientôt un médicament pour lutter contre l'insomnie ?

Les médecins se sont rendus compte que, pendant le sommeil, le thalamus plus ou moins actif filtrait plus ou moins bien les bruits extérieurs. Un médicament anti-bruit pourrait donc voir le jour pour éviter les insomnies.

FATIGUÉE : ET SI C'ÉTAIT DE L'ANÉMIE ?

Rien n'est plus banal que de se sentir fatiguée quand les vacances sont derrière nous.

Toutefois, si cette fatigue devient permanente et qu'en plus vous vous trouvez pâlichonne, essoufflée ou moindre effort, il se peut que vous souffriez d'anémie. Comment savoir ?

Anémie : à quoi c'est dû ?

Il y a plus de risque d'anémie chez les femmes :

- qui ont des règles abondantes
- qui ont une alimentation trop pauvre en fer

- ou qui suivent un traitement médical prolongé avec de l'aspirine ou des anti-inflammatoires non stéroïdiens.

D'autres médicaments peuvent également provoquer une carence en fer (antiacides, antihistaminiques H2, inhibiteurs de la pompe à protons, tétracyclines).

Anémie: pourquoi ça fatigue ?

La fatigue causée par l'anémie est le résultat d'un manque de globules rouges, ceux qui transportent l'oxygène depuis vos poumons jusqu'aux cellules. Comme cet apport en oxygène est trop faible, vous vous sentez faible, fatiguée, parfois même à bout de souffle. Des



exercices aussi simples que grimper un escalier ou courir après le bus, vous semblent tout à coup insurmontables.

Anémie: comment savoir si j'en ai ?

Pour diagnostiquer ce type d'anémie par carence en fer (appelée anémie ferriprive), votre médecin vous prescrira une prise de sang en demandant une numération formule sanguine (NFS) et un dosage de la ferritine sé-

rique qui traduit l'état de vos réserves en fer.

Évidemment, il recherchera aussi la cause de votre anémie afin de la traiter. C'est ainsi qu'il vous posera des questions sur vos habitudes alimentaires, vos cycles menstruels, votre digestion, les médicaments que vous prenez...

Dans tous les cas, le médecin vous conseillera d'augmenter vos apports en fer dans l'alimentation. Et si vous êtes anémisée, il vous prescrira une supplémentation en fer afin de faire remonter vos réserves.

LIBYE: L'émissaire de l'ONU tente de relancer le processus politique

L'émissaire de l'ONU en Libye a tenté mardi lors d'entretiens à Tripoli avec les responsables du Gouvernement d'union nationale (GNA) de relancer le processus politique, dans l'imprévu depuis le début de l'offensive début avril du maréchal Haftar sur la capitale libyenne.

Ghassan Salamé s'est entretenu séparément avec le chef du GNA, Fayez al-Sarraj puis avec le vice-Premier ministre Ahmed Meïtig, a indiqué la mission de l'ONU en Libye (Manul) sur son compte Twitter.

Ses discussions ont porté notamment sur les «moyens de reprendre le dialogue politique», a indiqué la mission de l'ONU sans donner d'autres détails.

Après plus de deux mois d'offensive sur la capitale, les troupes du maréchal Khalifa Haftar sont toujours bloquées aux portes de Tripoli et les positions sont figées.

Les combats ont fait depuis le 4 avril plus de 653 morts, dont 41 civils, ainsi que plus de 3.500 blessés, dont plus d'une centaine de civils, selon un dernier bilan de l'Organisation mondiale de Santé (OMS).

Les combats ont provoqué le déplacement de 91.000 personnes, selon les chiffres de l'ONU. Les deux camps refusent jusqu'ici de négocier un cessez-le-feu.

Le GNA reconnu par la communauté internationale exige le retrait des forces du maréchal Haftar vers leurs positions initiales, dans le sud et l'est du pays.

Le maréchal Haftar affirme de son côté combattre des «terroristes» et refuse lui aussi de faire marche arrière, synonyme d'une défaite pour lui et ses alliés.

VIOLENCES INTERCOMMUNAUTAIRES DANS LE CENTRE DU MALI: Paris appelle Bamako à «redoubler d'efforts»

La France a appelé les autorités maliennes à «redoubler d'efforts» afin de mettre fin à l'engrenage de violences intercommunautaires dans le centre du pays, où un nouveau massacre de villageois a été perpétré dans la nuit de dimanche à lundi faisant près de 100 morts.

«La France condamne avec la plus grande fermeté les violences d'une ampleur particulièrement préoccupante commises dans le village de Sobane, dans la région de Mopti, causant la mort de plus de 95 civils», a déclaré mardi la porte-parole du ministère français des Affaires étrangères.

«Elle se tient aux côtés du Mali dans cette nouvelle épreuve et appelle les autorités à redoubler d'efforts dans le centre du pays, afin de mettre fin au plus vite à l'engrenage des violences intercommunautaires, via le redéploiement des services publics et des forces de sécurité et de défense ainsi que des mesures de dialogue, de réconciliation et de développement», a-t-elle ajouté dans un communiqué. L'attaque du village dogon de Sobane Da a débuté dans la soirée de dimanche pour s'achever vers le milieu de la nuit, selon des témoignages. Selon un rescapé, les assaillants, «une cinquantaine d'hommes lourdement armés, venus à bord de motos et de pick-up», ont encerclé le hameau avant de lancer l'assaut. «Personne n'a été épargné: femmes, enfants et vieilles personnes», a-t-il dit cité par des médias.

L'attaque fait suite au massacre le 23 mars à Ogossagou de quelque 160 Peuls, attribué à des chasseurs dogons, dans cette région du centre du Mali, proche de la frontière avec le Burkina Faso.

SOUDAN: Vers une reprise prochaine des discussions de sortie de crise

Les contestataires au Soudan ont convenu de reprendre «prochainement» les discussions avec le Conseil militaire de transition (CMT), après la satisfaction de leurs principales revendications, au terme de trois jours de désobéissance civile ayant paralysé le pays.

Selon Mahmoud Drir, représentant du Premier ministre éthiopien Abiy Ahmed qui s'était déplacé vendredi dernier dans la capitale Khartoum pour tenter une médiation, l'Alliance pour la liberté et le changement (ALC), fer de lance de la contestation, a accepté mardi de mettre fin au mouvement de désobéissance civile et les deux parties en conflit «ont accepté de reprendre prochainement les discussions».

L'ALC, qui réclame depuis plusieurs semaines le départ des militaires et la remise des clefs du pouvoir aux civils, a confirmé cette information dans un communiqué où elle a appelé les Soudanais «à reprendre le travail mercredi».

Le mouvement de désobéissance civile doublée d'une grève générale ayant paralysé le pays notamment la capitale avait été lancée dimanche, rappelle-t-on, en réaction à la dispersion sanglante par les forces de sécurité soudanaises, le 3 juin d'un sit-in devant le QG de l'armée à Khartoum, une opération qui avait provoqué un tollé international.

Et la décision d'arrêter cette action (désobéissance) a été prise après les décisions apaisantes prises par le Conseil militaire de transition (CMT, au pouvoir) portant sur la libération des trois militants soudanais arrêtés au cours de la semaine écoulée et l'arrestation de certains éléments parmi les forces régulières impliqués dans les événements du 3 juin, ayant fait des dizaines de morts et de blessés parmi les manifestants.

La satisfaction de ces deux points était avancée par les leaders de la contestation comme des préalables de toute reprise de dialogue avec les militaires qui ont pris le pouvoir le 11 avril, après avoir destitué le président Omar al-Bachir, après près de quatre mois d'un mouvement populaire d'une ampleur inédite.

Le mouvement de protestation a éclaté au Soudan, rappelle-t-on, en décembre 2018 contre le triplement du prix du pain, une décision prise par le gouvernement dans un contexte de crise économique et de mesures d'austérité.

Après la chute d'Omar a-Béchir, les

MALI: Le bilan du massacre de Sobame porté à 35 morts

Le gouvernement malien a annoncé mercredi que le bilan des personnes tuées dans le massacre perpétré dans la nuit de dimanche à lundi contre des citoyens maliens dans le village de Sobame, dans le Centre du Mali, s'établit à 35 morts, dont 24 enfants, alors qu'initialement les autorités ont fait état d'une centaine de morts, ont rapporté des médias locaux.

A la suite d'une mission des enquêteurs sur les lieux mardi, le même jour que la visite effectuée par le premier ministre Boubou Cissé, le bilan du nombre de personnes tuées a été ramené de 95 à 35 (11 adultes et 24 enfants), a précisé le gouvernement dans un communiqué, cité

par les médias locaux. «Ce nombre résulte d'un décompte minutieux effectué par une équipe constituée d'éléments de la protection civile, de médecins légistes, du procureur général de Mopti», a ajouté la même source.

Cette mission menée par le gouverneur de la région de Mopti, qui s'était rendu sur les lieux avec une équipe de la protection civile, a confirmé que le bilan du massacre perpétré dans le village de Sobame s'élève à 11 adultes et 24 enfants, tous tués et inhumés le jour même.

Précédemment, les autorités maliennes avaient annoncé un bilan provisoire de 95 morts et 19 disparus à la suite d'une

mission dans le village de Sobame, effectuée par des militaires du poste de Diankabou, à 17 km, accompagnés par le maire de la commune rurale de Sangha, dont dépend ce village.

Selon le gouvernement malien, l'écart entre les deux bilans est dû à des «extrapolations» des villageois à partir du nombre de membres de chaque famille, en présumant que tous avaient péri lors de ce massacre.

Pour expliquer le bilan précédent de 95 morts, le gouvernement malien a ajouté que le chef du village de Sobame a témoigné que cela correspondait aux morts et disparus combinés. «Il en ressort des pre-

mières investigations menées sur le terrain qu'une centaine de femmes se seraient aussi réfugiées dans le village de Koundou», a souligné l'Exécutif malien, exhortant à l'occasion les habitants «à ne pas tomber dans le piège de l'amalgame et de la vindicte».

Par ailleurs, les autorités maliennes ont annoncé l'interpellation de 6 personnes suite à des contrôles de routine, dont deux par la MINUSMA, ajoutant qu'une «batterie de mesures pour poursuivre, arrêter et traduire devant les juridictions compétentes les auteurs de cet acte ignoble».



manifestants ont maintenu un sit-in installé depuis le 6 avril devant le QG de l'armée pour demander le transfert du pouvoir aux civils.

Les deux camps avaient alors entamé des discussions sur la période de transition sans réussir à s'entendre sur la composition d'une nouvelle instance dirigeante.

En attendant la reprise du dialogue armée/contestataires, le secrétaire d'Etat américain adjoint chargé de l'Afrique, Tibor Nagy se rendra cette semaine à Khartoum où il appellera, selon le Département d'Etat, «à la fin des attaques contre les civils».

Pour sa part, le Conseil de sécurité des Nations unies a condamné fermement mardi la violence au Soudan et appelé les militaires au pouvoir et le mouvement de contestation à œuvrer pour trouver une issue à la crise. Le porte-parole du secrétaire général de l'ONU, Stéphane Dujarric, a aussi appelé le même jour à la fin de la violence au Soudan et à la reprise du dialogue entre les manifestants et le Conseil militaire de transition.

«Nous continuons évidemment à suivre avec une grande inquiétude la situation sur le terrain à Khartoum (...) Nous voudrions voir mettre immédiatement fin à l'usage d'une force excessive, un redémarrage du dialogue politique», a-t-il déclaré lors d'un point de presse.

Le porte-parole a par ailleurs appelé

toutes les parties prenantes à travailler ensemble pour «assurer une transition pacifique dirigée par les civils et une paix durable à travers le pays».

Début du retour de la situation à la normale

Sur le terrain, la vie a repris doucement mercredi à Khartoum où la présence des forces de sécurité restait importante, selon des correspondants de presse sur place.

Dans les quartiers de la capitale, des bus attendaient leurs passagers aux arrêts habituels et des magasins ont relevé leurs rideaux après trois jours de fermeture dans le cadre du mouvement de désobéissance civile.

Toutefois, le principal marché d'or de la capitale est resté fermé et beaucoup d'habitants semblaient préférer rester chez eux en raison du déploiement massif des forces de sécurité dans les différents quartiers de la ville, selon les mêmes sources.

«Je continue de rester chez moi car je suis inquiet de la présence des forces de sécurité qui sont armées dans les rues», a expliqué à la presse Samar Bachir, employé d'une entreprise privée.

Plusieurs habitants ont affirmé aussi rester chez eux, internet n'ayant pas encore été complètement rétabli dans la capitale, après une coupure quasi-totale lundi soir, entravant ainsi le travail de bureau.

YÉMEN:

Le Conseil de sécurité s'inquiète du regain de violence dans certaines régions du Yémen

Le Conseil de sécurité de l'ONU a exprimé son inquiétude concernant le regain de violence dans certaines régions du Yémen, un pays ravagé par des années de conflits entre les rebelles houthis et les forces gouvernementales soutenues par une coalition menée par l'Arabie saoudite.

Dans une déclaration à la presse publiée lundi soir, les membres du conseil ont aussi rappelé qu'ils avaient déjà demandé à toutes les parties au conflit de prendre toutes les mesures possibles pour assurer la protection des civils et de respecter le droit humanitaire international.

Ils se sont dit inquiets de la détérioration de la situation humanitaire depuis décembre 2018, notamment d'une grave recrudescence du choléra avec plus de 364.000 cas suspects depuis le début de 2019 et d'une hausse de 18% du nombre de Yéménites en situation d'insécurité alimentaire cette année (20 millions de personnes, soit 65% de la population).

Les membres du Conseil ont réclamé la levée des obstacles bureaucratiques à la livraison de l'aide humanitaire et ont exhorté les bailleurs de fonds à remplir leurs promesses faites aux agences onusiennes dont les fonds risquent de s'épuiser rapidement. Le Conseil de sécurité a souligné son plein soutien à l'envoyé spécial du secrétaire général pour le Yémen, Martin Griffiths, et a appelé



les parties prenantes à s'impliquer de manière constructive et continue avec lui afin de remplir leurs obligations contenues dans l'accord de paix de Stockholm conclu en décembre 2018.

Les membres du Conseil ont noté avec satisfaction les progrès initiaux réalisés par les parties dans la pre-

mière phase du redéploiement des forces dans la ville portuaire d'Hodeïda, qui est cruciale pour la livraison de l'assistance humanitaire, et les ont exhortés à prendre les prochaines mesures nécessaires pour la mise en œuvre intégrale de l'accord concernant ce port.

CHINE - ETATS-UNIS:

Toute tentative d'interférer dans les affaires intérieures de la Chine est vouée à l'échec (porte-parole)

Le ministère chinois des Affaires étrangères a réfuté mardi les remarques du secrétaire d'Etat américain Mike Pompeo sur le Xinjiang et a souligné que toute tentative d'interférer dans les affaires intérieures de la Chine était vouée à l'échec. Geng Shuang, porte-parole du ministère, a fait ces remarques lors d'un point de presse quotidien à Beijing. A en juger par ses propos incorrects, M. Pompeo manque de connaissances les plus basiques et de compréhension au sujet de la région chinoise du Xinjiang, a déclaré M. Geng.

Les soi-disant «camps de rééducation» n'existent pas dans le Xinjiang, a-t-il souligné. «Les centres d'ensei-

gnement et de formation professionnels du Xinjiang, lancés conformément à la loi, visent à aider ceux qui ont été influencés par le terrorisme et l'extrémisme à revenir sur la bonne voie, et à les aider à acquérir des compétences pour subvenir à leurs propres besoins et se réinsérer dans la société».

Aucun incident violent et terroriste n'a eu lieu au Xinjiang au cours des trois dernières années depuis la création des centres de formation, et la situation sécuritaire s'est considérablement améliorée dans la région, a-t-il noté.

Les personnes de tous les groupes ethniques dans le Xinjiang jouissent de la pleine liberté de croyance

religieuse conformément à la loi, un fait qui est évident pour tous, a ajouté le porte-parole. Selon lui, le Xinjiang a actuellement 24.400 mosquées, soit une pour 530 musulmans.

«Le nombre de mosquées aux Etats-Unis est inférieur à un dixième de celui du Xinjiang, selon des données publiques», a-t-il précisé.

La culture ouïgoure a été efficacement protégée et promue, et la population ouïgoure au Xinjiang a le droit d'utiliser sa propre langue conformément à la loi, a annoncé M. Geng.

«M. Pompeo semblait manquer de connaissances les plus élémentaires et de compréhension concernant la région chinoise du

Xinjiang, mais ce n'est pas la question.

La question est qu'il ne veut pas voir le vrai Xinjiang», a-t-il indiqué.

«Il s'agit d'une question de nature différente si l'on ignore les faits et la vérité, si l'on est adepte de la fabrication de mensonges et d'erreurs, et si l'on tente d'utiliser les droits de l'homme et la religion comme une excuse pour interférer dans les affaires intérieures de la Chine.

«Je dois rappeler à M. Pompeo que sa performance publique expose pleinement son vrai visage», a déclaré M. Geng, notant que «toute tentative d'interférer dans les affaires intérieures de la Chine était vouée à l'échec».

ITALIE:

Le gouvernement adopte un décret-loi sur l'immigration

Le gouvernement italien a adopté mardi un décret-loi, voulu par le ministre de l'Intérieur Matteo Salvini, instaurant un nouveau tour de vis sécuritaire contre les migrants et les auteurs d'agressions contre des policiers.

Ce décret-loi composé de 18 articles prévoit, entre autres, «une amende de 10.000 à 50.000 euros contre le commandant, le propriétaire et l'armateur» d'un navire qui entrerait sans autorisation dans les eaux territoriales italiennes, a précisé devant la presse M. Salvini, également chef de la Ligue (extrême droite), à

l'issue du Conseil des ministres.

Cet article, même s'il ne cite pas les ONG aidant les migrants en difficulté en mer, est censé les décourager, car en cas de récidive «le décret prévoit la confiscation du navire», a ajouté M.

Salvini qui a fermé les ports italiens à ces ONG.

Le décret, qui doit encore être adopté par le Parlement où la majorité gouvernementale Ligue-Mouvement 5 Etoiles (M5S) dispose d'une majorité confortable, renforce aussi les sanctions prévues pour les auteurs d'agressions contre les forces de l'ordre. Le seul port de casques ou

autres méthodes pour se rendre méconnaissable lors des manifestations sera puni d'une peine de deux à trois ans de prison et une amende de 2.000 à 6.000 euros. L'utilisation de bannes de baseball, bâton, ou feux d'artifice contre les forces de l'ordre entraînera une peine de prison de quatre ans. Le gouvernement avait déjà adopté en septembre un paquet de mesures sécuritaires contre l'immigration et la criminalité, mais Matteo Salvini, qui a fait de la lutte contre l'immigration le thème dominant de ses campagnes électorales, a poussé pour un nouveau tour de vis.

SYRIE:
La défense antiaérienne tire sur des missiles israéliens (agence)

La défense antiaérienne syrienne a été activée mercredi avant l'aube face à une agression israélienne et a abattu un certain nombre de missiles visant le sud de la Syrie, a annoncé l'agence officielle Sana. L'attaque est survenue aux environs de deux heures du matin (11H00 GMT) contre le secteur de Tall al-Hara, dans la province de Deraa, située en haut du plateau du Golan, a précisé Sana. «Les dommages se limitent à des dégâts matériels, il n'y a pas de pertes humaines», précise l'agence.

«Les batteries de la défense antiaérienne de l'armée syrienne ont confronté une agression israélienne menée avec des missiles sur Tall al-Hara, dans la région sud, et un certain nombre (de missiles) ont été abattus», a-t-on souligné.

L'agence accuse aussi l'entité israélienne d'avoir mené «une guerre électronique» et d'avoir ainsi «brouillé des radars» de la Syrie.

Les derniers bombardements israéliens en Syrie ont eu lieu début juin.

En mai, Israël avait aussi visé la province de Quneitra, dans le sud syrien et en janvier, il avait frappé des positions en Syrie.

MEXIQUE/MIGRATIONS:
Une commission spéciale pour appliquer l'accord conclu avec Washington

Le président mexicain Andres Manuel Lopez Obrador a annoncé mardi la création d'une commission spéciale destinée à mettre en application l'accord sur l'immigration illégale conclu avec les Etats-Unis.

«Nous avons un délai pour montrer que c'est possible, grâce au développement et au bien-être, de freiner le phénomène migratoire, et que la force n'est pas la seule option», a déclaré le président lors de sa conférence de presse quotidienne.

Cette commission sera composée du ministre des Affaires étrangères, Marcelo Ebrard, de sous-secrétaires du ministère du Travail, d'un commandant de l'Etat du Chiapas (sud), frontalier avec le Guatemala, et d'autres fonctionnaires en charge des prisons fédérales.

«Le principal point est de recenser les personnes, de dialoguer avec elles et de déterminer les différentes options qui doivent être mises en oeuvre avec une personne en situation de migration», a ajouté M. Ebrard.

A l'issue de plusieurs jours de négociations, Washington et Mexico sont parvenus vendredi à un accord sur l'immigration, évitant ainsi l'application dès lundi de droits de douane sur l'ensemble des produits mexicains importés aux Etats-Unis. Selon l'accord, un premier bilan des mesures prises par Mexico sera fait dans un délai de 45 jours. Si le flux de clandestins traversant le pays pour se rendre aux Etats-Unis n'est pas freiné, l'accord pourra être revu, avec notamment une réforme de la législation mexicaine sur le droit d'asile. Selon le ministre des Affaires étrangères, des membres du gouvernement mexicain se rendront mardi à la frontière sud du pays pour déterminer les points de déploiement des 6.000 hommes de la Garde nationale nouvellement créée, un des engagements de Mexico.

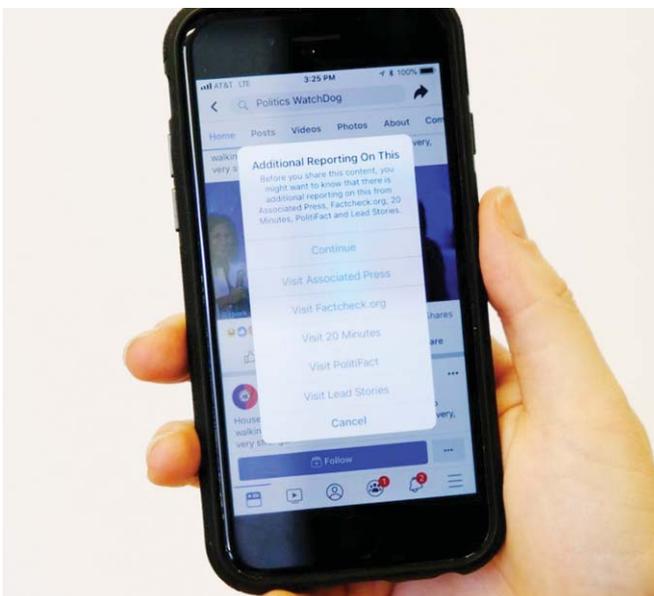
Lundi, le président américain Donald Trump a une nouvelle fois fait planer la menace de taxes douanières «punitives» sur tous les produits mexicains importés aux Etats-Unis, si le Congrès mexicain ne votait pas une réforme du droit d'asile.

Fin mai, Donald Trump, qui a fait de la lutte contre l'immigration clandestine le fer de lance de sa présidence, avait mis son voisin sous pression en menaçant d'imposer des taxes douanières de 5% à partir du 10 juin, et de l'augmenter progressivement jusqu'à 25% en octobre.

ECRANS DE SMARTPHONES:

Japon Display va supprimer 1.200 emplois au Japon

Le fabricant japonais d'écrans pour smartphones Japan Display, un temps numéro un du secteur, a annoncé hier la suppression de 1.200 emplois au Japon en raison d'un contexte rendu difficile par la puissance des rivaux chinois et le contexte commercial tendu entre Pékin et Washington.



Le groupe lance un appel à départs auprès de son personnel dans l'archipel. Il va interrompre pendant deux à trois mois une chaîne de production d'écrans de smartphones et réduire les lignes dédiées à ces modèles à cristaux liquides (LCD), tout en tentant de renforcer par ailleurs la fabrication d'écrans pour d'autres applications (automobile notamment). «Quelques dizaines» de postes de filiales commerciales à l'étranger seront aussi supprimés, a précisé le groupe.

«La dureté de l'environnement dans lequel nous évoluons augmente, du fait de la guerre des prix découlant du rapide rattrapage technologique des géants chinois et de l'extension de leur capacité de production, ainsi qu'en raison du différend commercial sino-américain», explique Japan Display

dans un bref communiqué.

«Il est nécessaire de faire des économies», insiste le groupe qui n'en est pas à sa première restructuration, alors que le marché des smartphones n'est pas en pleine forme: les ventes de ces téléphones mobiles multimédias ont reculé de 2,7% dans le monde au 1er trimestre sur un an, selon les données du cabinet Gartner.

Lors de sa création en 2012 via la fusion poussée par l'Etat des divisions d'écrans de petites et moyennes tailles de Sony, Hitachi et Toshiba, Japan Display devait devenir le «géant des écrans du pays du Soleil Levant», un pari raté en raison d'une concurrence de plus en plus vive et d'erreurs stratégiques.

Japan Display a tout misé sur les écrans à cristaux liquides et tardé à investir dans la technologie des mo-

dèles organiques électroluminescents (Oled). Il est forcé désormais d'assainir ses activités et finances pour répondre également aux attentes de ses nouveaux investisseurs.

Le groupe a en effet annoncé en avril un partenariat industriel avec un consortium taïwano-chinois assorti d'une injection de fonds pour tenter de survivre dans un secteur où il est à la traîne.

Dans le cadre de ce plan, Suwa Investment Holdings, TPK Holdings, Harvest Tech Investment Management et Cosgrove Global Limited arrivent au capital de la firme nipponne qui avait été créée et entretenue par un fonds semi-public japonais, l'INJC, lequel va perdre son statut de premier actionnaire. Ce dernier devrait cependant continuer à renflouer Japan Display par divers moyens.

APS

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DE LA PÊCHE

Centre National de la recherche et de développement de la pêche et de

l'aquaculture CNRDPA

NI F: 411027000110073

N° 54/2019

11, Bd Colonel Amirouche – Bou Ismail, W. TIPAZA.

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 01 / CNRDPA/2019.

Le Centre National de Recherche et de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture et suite à l'annulation, relance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales portant «Travaux de réalisation et mise en marche d'une station de pompage, pour l'alimentation de la ferme pilote d'élevage de crevette, sise à El Marsa, Wilaya de Skikda».

Les soumissionnaires invitées à participer au présent avis d'appel d'offres sont :

Les entreprises ayant certificat de qualification et classification Professionnelle activité principale en Hydraulique, Travaux Publics catégorie 04. Ou plus.

Les soumissionnaires peuvent retirer le cahier des charges auprès du Centre National de Recherche et de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture (CNRDPA) (bureau des marchés) sis, 11, Bd Colonel Amirouche – Bou Ismail, W. TIPAZA contre le versement de la somme de 2000.00 DA au compte du CNRDPA à la banque de l'Agriculture et du Développement Rural (BADR) de bou-ismail sis à 14 rue Amir Abdlkader W.Tipaza sous le numéro 003-00433-008533300083.

La durée de préparation des offres est fixé à vingt (20) jours, à compter de la date de la première parution du présent avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux et le BOMOP.

La date et l'heure limite de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de la durée de préparation des offres avant 12h00mn, Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les offres seront déposées au niveau du bureau des marchés du CNRDPA, sis 11, Bd Colonel Amirouche, Bou Ismail, 42 415, W.TIPAZA.

- Les offres doivent comporter le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention «dossier de candidature» «offre technique» ou «offre financière» selon le cas.

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention suivante :

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »
Appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales
N° 01/2019

Relatif à «Travaux de réalisation et mise en marche d'une station de pompage, pour l'alimentation de la ferme pilote d'élevage de crevette, sise à El Marsa, Wilaya de Skikda»

Les offres doivent être accompagnées des documents exigés par l'article 10 du cahier des charges les documents sont :

Dossier de candidature contient :

- la déclaration de candidature ;
- La déclaration de probité ;
- Les statuts pour les sociétés ;
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
- certificat de qualification et de classification professionnelle activité principale en catégorie..... ou plus (en cours de validité).
- Copie du registre de commerce.
- Les bilans des trois dernières années (2013-2014- 2015)
- Attestation de solvabilité bancaire
- Copie de l'attestation de dépôt légale des comptes sociaux auprès du CNRC pour (SARL,EUURL,SPA,SNC,SCS)
- Le numéro d'identification fiscale (NIF).
- Copie du casier judiciaire du soumissionnaire.
- Planning détaillé de la réalisation des travaux cachetée, signée et paraphé par le soumissionnaire portant la mention lu et accepté.
- Liste des moyens humain a mettre dans le cadre du présent projet (avec pièces justificatif de diplômes, attestation de travail et déclaration nominatives CNAS ou CACOBATH).
- Liste des moyens matériels a mettre dans le cadre du présent projet (avec copie des cartes grises, factures d'achat ou contrat de location notarié.
- Attestations de bonne exécution des travaux réalisée dans le secteur du signé par les maitres de l'ouvrage)
- Copie des attestations fiscales et d'organisme de sécurité (CNAS, CASNOS, CACOBATH).
- Extrait de rôle à purée ou échéancier et carte d'immatriculation fiscale

Offre technique contient :

- une déclaration à souscrire ;
- tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public ;
- le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

Offre financière contient :

- la lettre de soumission ;
- le bordereau des prix unitaires (BPU) ;
- le détail quantitatif et estimatif (DQE) ;
- Le délai de validité des offres est la durée de préparation des offres augmentée de trois mois.
- Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui se fera le jour correspondant au dernier jour de la préparation des offres à 13h30 mn à la salle de la réunion du CNRDPA. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la séance d'ouverture des plis est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant à la même heure « 13h30 mn ».

N.B : Les pièces accompagnant les soumissions doivent être lisibles, en cours de validité.

LA MINISTRE DE LA CULTURE, MERIEM MERDACI : «Une commission ministérielle chargée de la révision de l'organisation des festivals culturels et artistiques»

La ministre de la Culture, Meriem Merdaci a annoncé, mardi, la révision de l'organisation des festivals culturels et la création d'une commission ministérielle pour l'évaluation et l'accompagnement de l'organisation des festivals internationaux, nationaux et locaux et ce en coordination avec leurs commissaires, en vue de leur garantir une bonne organisation.

Lors d'une conférence de presse animée au Palais de la Culture, Moufidi Zakaria (Alger), en présence de cadres du ministère, Mme Merdaci a fait savoir que ladite commission devra coordonner et accompagner les commissaires dans l'organisation des manifestations culturelles et artistiques "afin d'éviter les problèmes susceptibles d'entraver leur bon déroulement", soulignant que cette décision intervenait à l'issue de concertations entre les cadres du ministère. Elle a mis l'accent, en outre, sur l'impérative implication de la société civile dans l'organisation des festivals organisés dans leur wilaya. Plusieurs festivals ont connu des changements de dates et de lieux d'organisation, a-t-elle dit, entraînant ainsi le changement de commissaires de certains festivals et à leur tête le Salon international du livre d'Alger (SILA), en nommant Mohamed Ikreb en remplacement de Hamidou Messaoudi ainsi que la désignation du réalisateur Djamel Eddine Hazourli en tant que commissaire du festival d'Annaba du film méditerranéen (FAFM), en remplacement du réalisateur Saïd Ould Khalifa. Il a été procédé, également, au changement de lieux d'organisation de certains festivals, à l'image du festival international de Samaâ soufi, transféré à la wilaya de Laghouat avec la désignation de Ben Hmed Moheer en tant que son commissaire.

Le Festival international de la musique andalouse et des musiques anciennes (FestivAl-gérie) sera organisé, à partir de cette année, dans la wilaya de Ain Defla au lieu d'Alger, avec comme commissaire Youcef Azaizia en remplacement de Aïssa Rahmaoui. Il s'agit également de la nomination de Hamoud Amerzagh en tant que commissaire du Festival international d'Abalessa-TinHinan.

Répondant à une question sur des informations relayées par certains médias et réseaux sociaux concernant l'accès payant au SILA, la ministre a affirmé que l'accès sera bel et bien



gratuit, soulignant que cette question avait fait l'objet de débats lors de plusieurs sessions. Concernant le volet relatif à l'organisation du Prix du chef de l'Etat "Ali Maachi" des jeunes créateurs, prévue le 13 juin prochain, Mme Merdaci a fait état du report de la cérémonie de remise des prix jusqu'au jeudi 13 juin car le 8 juin, journée de l'artiste (jour de remise des prix), coïncidait avec le jour de l'Aïd el Fitr, indiquant que le nombre d'œuvres participant à ce prix était de 279 dans les domaines de la poésie, du théâtre, du roman, du cinéma, de la musique, de la danse et des arts plastiques.

Le jury dudit prix, qui est présidé par le musicologue Salim Dada, sera composé de 14 membres, a-t-elle ajouté. Parmi les autres

volets évoqués par la ministre lors de cette conférence figure le bilan des activités culturelles et artistiques organisées durant le mois de Ramadhan, estimant que celles-ci ont connu une grande affluence des familles, permettant ainsi la participation d'un grand nombre d'artistes locaux.

Le programme a englobé différents genres artistiques, en l'occurrence la musique, le théâtre, le cinéma et les expositions artistiques, a-t-elle indiqué, rappelant que ce programme avait été financé par le ministère. Evoquant la saison estivale qui a débuté le 7 juin en cours, la ministre a souligné que les activités programmées répondent aux aspirations de toutes les catégories, et prennent en compte les spécificités de chaque région les abritant.

TLEMCCEN: Coup d'envoi des journées cinéma des langues de Mohamed Dib

Le coup d'envoi des journées cinématographiques des langues de Mohamed Dib a été donné lundi soir à la salle du cinéma "Djamel-eddine Chandarli" de Tlemcen.

L'ouverture de cette manifestation, organisée par le club "Derb Cinéma" de l'association culturelle de la wilaya "La grande maison", a été marquée par la projection du film documentaire algérien "Rihla" (Voyage) du réalisateur Mehdi Drici de la wilaya de Tlemcen qui raconte le voyage d'un groupe de jeunes vers des pays arabes pour connaître l'identité arabe, ainsi qu'un film canadien "Lazhar" auquel a pris part le comédien algérien Mohamed Fellag.

Cette manifestation, qui s'étale jusqu'au 15 juin dernier, verra la projection de 17 films dont 5 courts métrages et 12 longs métrages en différentes langues de réalisateurs d'Algérie, Maroc, Tunisie, Egypte, France, Russie, Roumanie, Corée et Canada, a indiqué un membre du club, Nadir Benhamed signalant la participation de 4 films algériens.

Cette manifestation vise à relancer le 7e art et à réhabiliter les salles de cinéma, en plus de permettre au public de connaître des œuvres cinématographiques et le rôle de l'artiste à faire passer un message en différentes langues, a-t-on souligné.

M. Benhamed a fait savoir que ces journées cinématographiques inscrites dans le cadre de la préparation du centenaire de la naissance du grand romancier Mohamed Dib ont été précédées depuis janvier dernier par la projection de films mensuellement de thèmes traités par Mohamed Dib dont l'identité, l'exil et autres.

Le romancier et écrivain algérien Mohamed Dib, né en 1920 à Tlemcen et décédé en 2003, est l'auteur d'œuvres célèbres dont la trilogie "l'incendie", "la grande maison" et "le métier à tisser".

En octobre dernier, le 6e prix littéraire "Mohamed Dib" a été décerné à trois romans écrits en arabe, tamazight et français qui sont "Moul El Hira" en arabe d'Ismail Ibrir, "Enza" de Sami Messaoudene en tamazight et "l'échec" de Mohamed Saadouné en français.

JOURNÉE NATIONALE DE L'ARTISTE: Les artistes de Khenchela honorés

Plusieurs artistes, chanteurs, poètes et plasticiens ont été honorés mardi par la bibliothèque principale de lecture publique de Khenchela à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de l'artiste.

Un hommage a été rendu à quelques artistes, chanteurs, photographes, poètes et plasticiens en reconnaissance à leurs efforts en faveur de la promotion de la culture locale dans différentes manifestations nationales et internationales et ce, au cours d'une cérémonie animée au rythme de la musique chaoui du groupe "Assirem", en présence des responsables du secteur ainsi que des autorités locales.

Ainsi, les poètes Omar Laouer et Mohamed Mehaoui, le photographe Youcef Assebaâ et les plas-



tiens Djamel Rouibi et Hadia Khelif ont été honorés au cours de cette cérémonie organisée par

la Direction locale de la Culture. Les chanteurs Azzedine Laâgoubi et Mohamed Seddik Kaidi

ont aussi reçu des distinctions honorifiques de la part du directeur de la culture, Abdelkader Djaâlab.

Le représentant des artistes locaux et doyen de la chanson aressienne, Abdelhamid Bouzaher, a, pour sa part, profité de cette occasion pour lancer un appel aux professionnels du secteur les invitant à commémorer la mort de l'artiste Mohamed Mekdad et rendre hommage à tous les gens de culture qui ont dû renoncer à leur passion pour des raisons de santé.

Il est à noter qu'un large public est venu apprécier les œuvres des artistes plasticiens Djamel Rouibi, Hadia Khelif et du photographe Youcef Assebaâ exposées, à cette occasion, au niveau du hall de la bibliothèque principale de lecture publique.

HISTOIRE

Hommage à Maurice et Josette Audin au cimetière Père-Lachaise de Paris

Une cérémonie de recueillement à la mémoire de Maurice et Josette Audin, 62 ans après la disparition et l'assassinat de Maurice par l'armée française le 11 juin 1957 à Alger, a été organisée mardi au cimetière Père-Lachaise de Paris. Un vibrant hommage a été rendu par une foule nombreuse, dont leurs deux enfants, des politiques, des historiens, des élus locaux et des membres de l'ambassade d'Algérie en France, venue assister à cet hommage au

militant pour l'indépendance de l'Algérie, et à son épouse décédée le 2 février dernier. En septembre dernier, rappelle-t-on, le président Emmanuel Macron a reconnu, en rendant visite à l'épouse du défunt, que Maurice Audin a été torturé puis tué par les militaires de l'armée coloniale. Les deux enfants, Michèle et Pierre Audin, ont procédé à la dispersion des cendres de leur mère au jardin du souvenir, avant que les participants, munis

de drapeaux algériens, ne se dirigent vers l'emplacement du cénotaphe, un monument érigé, en mémoire de Maurice Audin, pour être inauguré. L'inscription, gravée sur le cénotaphe, à l'intérieur d'une carte de l'Algérie, souligne notamment que "le souvenir de Maurice Audin et des autres victimes de cette terrible répression ne peut que renforcer la détermination de toutes celles et tous ceux qui luttent pour que les crimes d'Etat, les ar-

restations arbitraires, la torture et les disparitions forcées qui ont cours partout dans le monde, soient reconnus, punis et ne puissent plus se reproduire". Maurice Audin, qui avait 25 ans, avait été arrêté le 11 juin 1957 par les parachutistes du général Massu devant sa famille, avant d'être torturé. Le jeune assistant à la faculté d'Alger n'en est jamais revenu, et l'armée française a fait disparaître son corps, selon de nombreux historiens.

Programme de la soirée

TF1 20:00

Alice Nevers
Réalisateur : Simon Astier
Avec : Marine Delterme, Jean-Michel Tinivelli



Une gérante de pressing, Agathe Madera, est retrouvée noyée dans l'une des machines à laver. Marquand et Kadiri découvrent sur place un dortoir clandestin improvisé, avant d'interpeller un garçon apeuré. Boccar. La camionnette du pressing est introuvable. La procureure cherche à déterminer si la victime hébergeait en cachette des clandestins qu'elle exploitait ou des migrants qu'elle aidait. Solanas informe Alice qu'il a été nommé au Parquet. D'ailleurs, il ne tarde pas à s'immiscer dans l'enquête menée par Alice et lui demande un point quotidien.

france 2 20:10

Mesdames, messieurs bonsoir



A l'occasion de cet anniversaire, Anne-Sophie Lapix et Laurent Delahousse proposent de revivre les temps forts de ce rendez-vous quotidien avec les Français, entourés d'invités prestigieux. En partenariat avec l'Institut national de l'audiovisuel (INA), les journalistes reviennent sur les grands événements de l'actualité et leurs secrets, avec les nombreux directs et témoignages des acteurs des moments marquants du journal télévisé. Le YouTubeur Hugo Tra-vers emmène également les téléspectateurs dans les coulisses du «20 H» de France 2.

france 3 20:05

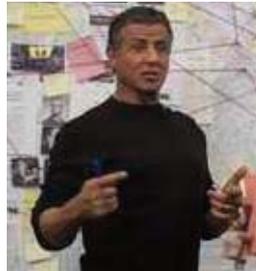
L'heure zéro
Réalisateur : Pascal Thomas
Avec : Laura Smet, Danielle Darrieux



Guillaume Neuville impose à sa seconde épouse Caroline un bref séjour en Bretagne dans le splendide manoir de la Pointe-aux-Mouettes de sa tante Camilla, une veuve aussi riche que charmante. Caroline est mécontente car Guillaume a eu l'idée de la réunir avec son ex-femme, Aude. Un matin, Camilla est retrouvée morte dans son lit, la tête ensanglantée. L'enquête est confiée au commissaire Martin Bataille.

CANAL+ 20:00

Backtrace
Réalisateur : Brian A Miller
Avec : Sylvester Stallone, Matthew Modine



Après le braquage d'une banque, Donovan MacDonald et ses complices se retrouvent en pleine forêt pour se partager 20 millions de dollars. Mais les cinq hommes ne s'entendent pas et la dispute se termine par des échanges de coups de feu. Blessé à la tête, MacDonald est retrouvé par la police. Devenu amnésique, il ne peut expliquer les faits aux enquêteurs. Les médecins décident de lui administrer un sérum expérimental pour l'aider à retrouver la mémoire.

6 19:35

9-1-1
Réalisateur : Bradley Buecker
Avec : Angela Bassett, Kenneth Choi



Le centre d'appels des urgences de Los Angeles se retrouve isolé à la suite d'une coupure de courant d'une grande ampleur. Les pompiers, même s'ils sont entraînés à ce genre de situations, se trouvent rapidement débordés par le nombre d'incidents. Des secouristes prennent, notamment, en charge une femme dont l'accouchement s'annonce difficile...

Jeux

Samourai-Sudoku n°2190

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | 4 | | | 8 | | | | |
| | | 7 | 3 | | 6 | 5 | | | |
| 9 | 1 | | | 8 | | | 4 | 6 | |
| | 2 | | | | | 8 | | | |
| | | 9 | | | 1 | | | | |
| | 3 | | | | 2 | | | | |
| 8 | 4 | | | 9 | | | 1 | 3 | |
| | | 2 | 1 | | 7 | 4 | | | |
| | | 1 | | | 9 | | | | |
| | | | | | 6 | 9 | | 2 | |
| | | | | | 3 | 7 | | | |
| | | | | | 9 | 8 | | 7 | |
| | | 7 | | | 8 | | 6 | 9 | |
| | | 9 | 5 | | 1 | 6 | | | |
| 5 | 6 | | | 8 | | | 9 | 4 | |
| | 8 | | | | | 5 | | | |
| | | 3 | | | | 9 | | | |
| | 7 | | | | | 6 | | | |
| 2 | 9 | | | 3 | | | | 4 | 6 |
| | | 1 | 4 | | 9 | 2 | | | |
| | | 6 | | | 7 | | | | |
| | | | | | 6 | 9 | | 1 | |
| | | | | | 2 | 6 | | 7 | 8 |
| | | | | | 6 | 5 | | 3 | |
| | | | | | 4 | | | | 2 |
| | | | | | | 3 | | | 5 |
| | | | | | | 8 | | | 7 |
| | | | | | 1 | 3 | | 8 | |
| | | | | | | 7 | 3 | | 5 |
| | | | | | | 5 | | | 3 |



"Se repentir ne sauve pas toujours des rechutes inévitables."

Michel Paul Guy de Chabanon

Mots croisés n°2190

- Horizontalement :**
- Grief d'accusation
 - Mettre en conformité - Supposé
 - Grande ouverte - Sera bien réel
 - Colorant minéral naturel - Lac lombard - Capone pour les intimes
 - Emploie - Bloque
 - Organise au mieux - Formation musicale - Groupe étoilé
 - Plus haut que le do - Panorama - Assemblée mondiale
 - Admirateur - Nourrain
 - Qui peut être inscrit sur le bulletin - Coïncé
 - Augmenterait la note - Parties du menu
- Verticalement :**
- Chétives
 - Vivement expulsée - En ce lieu
 - Chercher comme avant - Son coup vous informe
 - Partie du folklore - Technique d'obtention de la nourriture
 - Goné d'officiant - Marier
 - Misandre ou misogynie - Devoir de scout
 - Doter de belles couleurs - Gendre de Mahomet
 - Réfléchi - Epouse d'Héraclès
 - Figure plane à huit angles
 - Rage - Tunique de l'oie
 - Paysanne - Grande école
 - Répartitions dans le temps

| A | B | C | D | E | F | G | H | I | J | K | L |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | | | | | | | | | | | |
| 2 | | | | | | | | | | | |
| 3 | | | | | | | | | | | |
| 4 | | | | | | | | | | | |
| 5 | | | | | | | | | | | |
| 6 | | | | | | | | | | | |
| 7 | | | | | | | | | | | |
| 8 | | | | | | | | | | | |
| 9 | | | | | | | | | | | |
| 10 | | | | | | | | | | | |



HANDBALL (U19-GARÇON) : Le HBC Messerghin se qualifie brillement au challenge national

L'équipe des moins de 19 ans (garçons) du HBC Messerghine de handball s'est qualifiée brillamment au challenge national de la catégorie, après sa victoire face à la JSM Relizane (38-21) mardi pour le compte du dernier tour régional, joué à la salle omnisports de Sig.

Cette qualification vient s'ajouter aux trophées de championnat et de la Coupe de la wilaya d'Oran que cette formation a remportés cette saison, après son élimination en demi-finales de la Coupe d'Algérie qu'elle avait gagnée la saison passée.

Le prochain objectif des gars de Messerghin sera tout simplement de remporter le trophée du challenge national, selon le président du club, Mohamed Allal.

«Nous allons jouer nos chances à fond pour remporter le titre de champion d'Algérie. Nous avons les capacités atteindre cet objectif», a-t-il déclaré à l'APS. Les rencontres du challenge national sont programmées à la salle omnisports de Mila du 25 au 29 juin en cours, soulignait-on.

«Mes jeunes tablement sur le trophée national pour se racheter de leur élimination en demi-finales de la Coupe d'Algérie», a ajouté le président du HBCM.

Reputée pour être une véritable école de formation des jeunes talents de handball dans la région Ouest du pays, le HBCM table énormément sur cette génération de l'équipe U19 afin d'écrire en lettres d'or l'histoire du club dans un avenir proche.

Beaucoup de clubs ont tenté d'ailleurs de s'adjuger les services de plusieurs joueurs de cette équipe, mais la direction de la formation oranaise a réussi à les conserver pour poursuivre avec eux le travail entamé depuis quelques années et qui commence à donner ses fruits, a encore expliqué Mohamed Allal.

MEETING DE CIDADE LISBOA: 2^e place pour l'Algérien Soufiane Bouhadda

Le sprinter algérien Soufiane Bouhadda a décroché la deuxième place sur le 200 mètres du Meeting de Cidade Lisboa, disputé lundi soir au Portugal, avec un chrono de 21.22.

La course a été remportée par le Brésilien Jonathan Rodrigues, en 21.10, alors que le Portugais Carlos Manuel Sampaio Naschimento a complété le podium en 21.23. Cette course est la troisième épreuve officielle pour Bouhadda cette saison, après le Challenge régional de Valence, disputé le 1er juin courant et dans lequel il avait occupé la 3e place sur 400 mètres, en 47.54, avant de revenir sur le 200 mètres, lors du Meeting d'Angoulême, disputé le 7 juin et dans lequel il avait réalisé un chrono de 21.48. Deux autres algériens avaient participé au Meeting international de Cidade Lisboa, à savoir Miloud Laredj, qui a terminé à la 4e place sur 400 mètres en 47.41, et Salim Keddar, qui a terminé en seconde position sur le 800 mètres, avec un chrono de 1:49.20.

APS

JOURNÉE SUR LE MARCHÉ DU SPORT DANS LE MONDE ARABE: Raouf Bernaoui à Paris

Le ministre de la Jeunesse et des Sports (MJS), Raouf Bernaoui, a pris part mardi à Paris à la 3ème édition des rencontres économiques, organisée par l'Institut du monde arabe (IMA) sur le marché du sport dans le monde arabe.

Le ministre était accompagné du directeur général du Comité d'organisation des Jeux Méditerranéens Oran-2021, Mohamed El-Morro, et du conseiller du président de la Fédération algérienne de football (FAF), chargé de la communication, Salah-Bey Aboud. Outre le ministre algérien, ont également pris part à cet événement la ministre française des Sports, Roxana Maracineanu, et son homologue tunisienne Sonia Ben Cheikh. Il y a lieu de rappeler que cette journée d'échanges et de débat intervient en lien avec l'exposition organisée par l'IMA autour du "Football dans le monde arabe" qui consacre une place privilégiée à la mythique équipe de football du FLN et à l'équipe nationale de 1982, à l'origine du changement de règlement du déroulement de la phase finale de la coupe du Monde. Intervenant dans une des tables-rondes, Mohamed El-Moro a présenté l'état d'avancement des préparatifs des prochains JM d'Oran, assurant que l'Algérie respectera ses engagements



internationaux dans l'organisation de cette échéance sportive "importante". Pour sa part, Salah-Bey Aboud a passé en revue les principaux projets de la FAF en matière de promotion de l'histoire du football algérien, notamment en ce qui concerne le projet de création d'un centre de

documentation numérique autour de ce sport roi. En marge des travaux, le MJS a eu des entretiens avec le président de l'IMA, Jack Lang, et les ministres des Sports de la France et de la Tunisie. "Les relations bilatérales dans le domaine du sport ont été abordées", a-t-on indiqué. Le

ministre a visité par la suite l'exposition sur le football et le monde arabe qu'abrite l'IMA jusqu'au 21 juillet. Le football algérien, à travers l'histoire de la mythique équipe du FLN (1958-1962) et l'épopée de la sélection algérienne de 1982, y est à l'honneur, rappelle-t-on.

VO-VIETNAM :

Salah Ali Omrane, un nouveau champion qui promet

Depuis quelques jours, Salah Ali Omrane, originaire d'Ouargla, s'est fait un nom dans le vo-vietnam mondial, après sa victoire historique en Coupe du monde des arts martiaux traditionnels vietnamiens, organisée du 31 mai au 2 juin à Marseille (France).

Ce champion, qui s'est imposé pour la première fois sur la scène sportive mondiale dans la catégorie des moins de 70 kg (seniors), n'a enregistré aucune défaite dans l'ensemble de ses combats, dominant en finale son adversaire français par K.O.

Agé de 24 ans, cet athlète de l'équipe nationale, sociétaire de l'équipe du Centre scientifique et de loisirs à Hai Ennasr (Ouargla), a entamé sa carrière sportive à un âge très jeune et a rapidement gravi les échelons un à un.

Grâce à ses capacités techniques, psychologiques et son physique imposant, Salah Ali Omrane a honoré son pays par ce titre international, après avoir brillé au niveau régional et national. Il a montré une grande volonté et un bon niveau technique, lui ayant permis d'accéder à la plus haute marche du podium et de hisser le drapeau national.

«Je suis honoré d'offrir à mon pays l'Algérie une médaille d'or. C'est une grande fierté et beaucoup d'émotions de voir le drapeau algérien flotter dans une grande manifestation sportive comme celle-là», a indiqué Omrane dans une déclaration à l'APS.

«Je suis très satisfait de cette victoire et je remercie ma famille, mon entraîneur, mes collègues ainsi que tout le staff de l'équipe nationale pour leurs

encouragements et leur accompagnement durant ce rendez-vous sportif international», a-t-il poursuivi.

Ouargla, à l'instar d'autres wilayas du pays, dispose d'un grand réservoir de jeunes talentueux, nécessitant des moyens pour leur permettre d'avancer et d'améliorer leurs aptitudes et de développer cette discipline dont le nombre d'adeptes n'a cessé d'augmenter au fil des ans, notamment les jeunes générations âgées entre 5 et 15 ans. Composée d'une trentaine d'athlètes des deux sexes, la délégation algérienne a pris la 3e place à la Coupe du monde des arts martiaux traditionnels vietnamiens, après avoir totalisé 31 médailles (9 or, 12 argent et 10 bronze), en présence de plus de 300 participants (messieurs et dames) de 32 équipes représentant 18 pays.

TENNIS / TOURNOI MAGIC TOURS À TABARKA :

L'Algérien Youcef Rihane éliminé au premier tour

Le tennisman algérien Youcef Rihane été éliminé mardi soir du tournoi professionnel «Magic Tours» qui se déroule du 10 au 16 juin courant à Tabarka (Tunisie), après sa défaite en deux sets contre le Français Mathieu Perchicot, au premier tour

du tableau final. L'Algérien de 18 ans avait relativement bien démarré ce match, opposant une résistance farouche à la tête de série N5, de neuf ans son aîné, contre lequel il a difficilement concédé le premier set (6-4), avant de fléchir dans le

deuxième, et de s'incliner (6-1).

Une deuxième élimination précoce pour le jeune algérien, après Roland-Garros «juniors», où il fut également éliminé au premier tour du tableau final. Doté d'un prize-money de 15.000 USD, le tour-

noi Magic Tours qui se déroule sur les courts en terre battue de la station balnéaire tunisienne Tabarka a drainé la participation de certains joueurs relativement bien classés sur le plan mondial (ATP), notamment, le Français Antoine Escoffier (388e).

JEUX AFRICAINS DE PLAGE :

L'Algérie présente dans 11 disciplines au Cap-Vert

L'Algérie prendra part à la 1ère édition des jeux africains de plage, prévue au Cap-Vert du 14 au 23 juin, dans les 11 disciplines inscrites au programme de ces joutes organisées par l'Association des comités nationaux olympiques d'Afrique.

Les compétitions auront lieu sur les plages de Santa Maria dans l'île de Sal et réuniront près de 1800 sportifs de 54 pays, alors que l'Algérie sera représentée

par 74 athlètes. Conduite par le chef de mission Mohamed Hakim Boughadou, déjà sur place, secondé par Sofiane Zahi, la délégation algérienne sera hébergée à Sol Dunas dans l'île de Sal, à proximité des différents sites de compétition.

L'Algérie sera présente en natation avec 4 athlètes, aviron (2), karaté kata (6), athlétisme (2), beach-handball garçons et filles (18), beach-tennis (4), freestyle football (3), kite surf (3), basket-

ball 3x3 (8), beach-volley garçons et filles (4) et beach-soccer garçons et filles (20).

Le premier contingent de la délégation algérienne quitte Alger mardi à destination du Cap-Vert, alors que le second groupe se déplacera samedi.

Contactés par l'APS, certains athlètes concernés par le voyage à Sal ont exprimé leur mécontentement quant à la manière de leur convocation qui ne s'est faite que lundi, soit la veille du départ.

CAN-2019 (PRÉPARATION) : L'Algérie et le Burundi se neutralisent 1-1

La sélection algérienne de football et son homologue burundaise ont fait match nul (1-1), mi-temps (0-0) mardi soir à Doha (Qatar) en match amical de préparation en vue de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019.

Les buts de la rencontre ont été inscrits par Bounedjah (68) pour l'Algérie et Fiston (73') pour le Burundi. Les hommes de Djamel Belmadi disputeront un second et ultime match amical face au Mali le 16 juin à Doha avant de rallier le Caire le 18 juin pour prendre part à la CAN 2019 ou ils évolueront dans le groupe C avec le Kenya (23 juin), le Sénégal (27 juin) et la Tanzanie (1er juillet).



LIGUE 1/MC ORAN :

Démissions en cascade au sein du nouveau Conseil d'administration

Formé lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tenue dimanche passé, le nouveau Conseil d'administration du MC Oran a déjà enregistré le départ de trois membres, soit la moitié de sa composante, a-t-on appris hier de ce club de Ligue 1 de football.

Il s'agit de l'ancien président, Tayeb Mahiaoui, et des deux anciens joueurs, Réda Acimi et Redouane Benzerga, a précisé la même source. Du coup, il ne reste que trois membres dans le dit conseil, à savoir, le nouveau président, Nacereddine Karaouzene, Youcef Djebbari et Nacereddine Bensedjirari.

Si Mahiaoui a motivé sa décision par son désir de se retirer complètement des affaires de l'équipe de football, lui, qui préside le club sportif amateur (CSA), Acimi et Benzerga semblent avoir vite cédés à la pression des supporters qui rejettent catégoriquement la nouvelle direction du club et revendiquent que ce dernier soit placé sous le giron de l'entreprise

"Hyproc Shipping company". Cela se passe au moment où l'opération de passation de consignes entre le nouveau président, Karaouzene et son prédécesseur, Ahmed Belhadj, dit "Baba", n'a pas eu lieu mardi comme prévu lors de l'AG des actionnaires qui avait plébiscité le premier nommé, devenu nouvel actionnaire dans la société sportive par actions (SSPA) du MCO, après avoir racheté les parts de l'ancien président Larbi Abdelilah.

Ainsi, la crise perdure au sein du club-phare de la capitale de l'Ouest, dont le nouveau patron trouve déjà toutes les peines du monde pour commencer la préparation de la nouvelle saison, en raison de la position hostile des fans.

A ce propos, Karaouzene a réitéré son engagement de confier les rênes du club à "Hyproc", si cette filiale de Sonatrach décide de mettre en application le protocole d'accord signé avec le MCO en janvier dernier et qui devait conduire au rachat par cette

société de 67% des actions du capital social de la SSPA du club. «Mais en attendant, je dois, en tant qu'amoureux du MCO, assumer mes responsabilités en engageant d'abord un entraîneur avant de m'attaquer à l'opération de recrutement en engageant les meilleurs avant qu'il ne soit trop tard», a-t-il insisté. Dans ce registre, les contacts avec l'ancien international algérien et enfant du club, Si Tahar Cherif El Ouezzani, sont vite tombés à l'eau en raison du refus de ce dernier de prendre les commandes techniques dans la situation actuelle que connaît la formation oranaise, a-t-on indiqué dans son entourage. Les autres pistes lognées par le nouveau boss sont : Nadir Leknaoui, auquel avait fait appel Ahmed Belhadj pour sauver l'équipe de la relégation lors des quatre dernières journées du précédent exercice, et Abdelkader Amrani, qui vient de remporter la Coupe d'Algérie avec le CR Belouizdad, avait annoncé Karaouzene en marge de l'AG de dimanche passé.

LIGUE 1/MC ORAN :

Le nouveau président annonce déjà son retrait

Nacereddine Karaouzene s'est retiré de la présidence de la Société sportive par actions (SSPA) du MC Oran, 48 heures après sa désignation à ce poste, a-t-on appris hier de l'intéressé.

Mal accueilli par les supporters du club de

Ligue 1 de football qui réclament le départ de tous les actionnaires de la SSPA et la cession des actions de cette dernière à la société Hyproc Shipping Company, Karaouzene a déclaré s'être retrouvé «aban-donné» par ses collègues du Conseil d'administra-

tion. Il a ajouté avoir rencontré toutes les peines du monde pour entamer sa mission, vu l'opération de passation de consignes avec son prédécesseur, Ahmed Belhadj, qui devait avoir lieu mardi, mais qui ne s'est finalement pas faite. Auparavant, trois

membres du nouveau Conseil d'administration, à savoir Tayeb Mahiaoui, Redouane Benzerga et Réda Acimi, ont annoncé leur retrait de cette instance formée au cours de l'assemblée générale des actionnaires qui s'est déroulée lundi passé.

LIGUE 1 / JS KABYLIE (PRÉPARATION) :

3 matchs amicaux au menu des «Canaris» à Evian (France)

La JS Kabylie disputera trois matchs amicaux, au cours de son stage préparatoire prévu à Evian (France), en attendant un quatrième test qui devrait avoir lieu face à l'AS Monaco, a indiqué le club pensionnaire de la Ligue 1 algérienne de football mardi soir sur sa page officielle Facebook.

Les «Canaris» affronteront d'abord FC Annecy à Annecy le 13 juillet, avant de défier EFC Fréjus Saint Raphaël à Albertville le 16 juillet, puis Clermont Foot à Clermont-Ferrand le 19 juillet. Un quatrième match amical est éga-

lement prévu le 24 juillet au stade d'Evian face à l'AS Monaco.

«La direction n'attend que la confirmation du club monégasque», précise la même source. La direction kabyle a annoncé mardi avoir trouvé un accord final avec l'entraîneur français Hubert Velud, qui va s'engager pour un contrat de trois saisons, en remplacement de son compatriote Franck Dumas, dont le contrat a été résilié à l'amiable.

Velud (60 ans) a déjà eu à travailler en championnat algérien, à l'ES Sétif

(2012-2013) et l'USM Alger (2013-2015), menant ces deux équipes à chaque fois au titre national.

En 2015, il avait eu une courte expérience de trois mois avec le CS Constantine avant d'être limogé pour mauvais résultats. La JSK a terminé la saison 2018-2019 à la 2e place au classement final de Ligue 1, à une longueur de champion en titre l'USM Alger. Le club de la Djurdjura va retrouver la Ligue des champions d'Afrique après une longue absence.

CAN 2019 - SÉLECTION ALGÉRIENNE : Quartier libre hier matin

Les joueurs de la sélection algérienne de football, actuellement en stage de préparation au Qatar, en vue de la prochaine Coupe d'Afrique des nations (CAN 2019), qui se déroulera du 21 juin au 19 juillet en Egypte, ont bénéficié d'un quartier libre hier matin, pour récupérer des efforts fournis jusque-là et recharger les batteries en vue de la suite du programme des Verts. Les joueurs devront néanmoins regagner l'hôtel dès 17h00 (15h00 algériennes), car "une séance d'entraînement est prévue à 18h30" selon le staff technique national, ayant précisé que cette séance se déroulera sur le terrain de l'université de Doha, en présence du public et de la presse.

L'entraînement de ce mercredi soir concernera uniquement les remplaçants et les joueurs qui n'ont pris part au dernier match amical, disputé mardi face au Burundi (1-1) a-t-on encore appris de mêmes sources, alors que "les titulaires resteront à l'hôtel", où ils bénéficieront d'une séance de récupération.

Lors de la joute amicale de mardi, c'est l'attaquant Baghdad Bounedjah qui avait ouvert le score à la 68', alors que Fiston avait égalisé pour le Burundi (73').

Les hommes de Djamel Belmadi disputeront un deuxième et dernier match amical le 16 juin à Doha face au Mali, avant de rallier le Caire le 18 juin pour prendre part à la CAN 2019 où ils évolueront dans le groupe "C" avec le Kenya (23 juin), le Sénégal (27 juin) et la Tanzanie (1er juillet).

SÉLECTION ALGÉRIENNE DE FOOTBALL / CLASSEMENT HISTORIQUE DES BUTEURS : Bounedjah rejoint Mahrez, dépasse Dziri et Dali

L'attaquant international algérien d'Al-Sadd (Div.1 qatarie de football) Baghdad Bounedjah, auteur mardi en amical face au Burundi (1-1) de son 10e but avec l'équipe nationale, a rejoint son coéquipier en sélection Riyad Mahrez au classement historique des buteurs des Verts.

L'attaquant le plus en forme du moment a terminé meilleur buteur de la sélection en 2018 avec 6 réalisations, ce qui lui a permis d'être désigné Ballon d'or algérien.

Avec 10 buts au compteur, Bounedjah rejoint également l'ancien attaquant international du MC Oran et de l'USM Alger Ali Meçabih, dont la dernière apparition en sélection remonte au 25 mars 2001. L'ancien buteur de l'ES Sahel (L1 tunisienne) dépasse dans ce classement les deux anciens internationaux Dziri Billel et Rachid Dali.

Le meilleur buteur en activité Islam Slimani avec ses 26 réalisations n'a plus marqué depuis le 14 novembre 2017, en amical face à la Centrafrique (3-0). En tête du classement historique des buteurs, l'ancien attaquant de l'AJ Auxerre et de l'EA Guingamp (France) Abdelhafid Tassafout reste intouchable avec 34 buts, devant Rabah Madjer (29) et Lakhdar Belloumi (26).

Top 10 du classement des meilleurs buteurs de l'EN de tous les temps :

| | |
|-------------------------|-----------------------|
| 1- Abdelhafid Tassafout | 34 buts |
| 2- Rabah Madjer | 28 buts |
| 3- Lakhdar Belloumi | 27 buts |
| 4- Islam Slimani | 26 buts (en activité) |
| 5- Djamel Menad | 25 buts |
| 6- Hilal Soudani | 22 buts (en activité) |
| 7- Tedj Bensaoula | 19 buts |
| 8- Rafik Saïfi | 18 buts |
| 9- Salah Assad | 15 buts |
| 10- AHCène Lalmas | 14 buts |
| ... | |
| 13- Baghdad Bounedjah | 10 buts (en activité) |
| --. Riyad Mahrez | 10 buts (en activité) |
| --. Ali Meçabih | 10 buts. |

CAN-2019 / TUNISIE : Alain Giresse dévoile la liste des 23 sans Ali Maâloul

Le sélectionneur de l'équipe tunisienne de football, le Français Alain Giresse, a dévoilé mardi la liste des 23 joueurs retenus pour la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 en Egypte (21 juin - 19 juillet), en l'absence du défenseur d'Al-Ahly du Caire Ali Maâloul. La Fédération tunisienne de football (FTF) a envoyé la liste définitive à la CAF, au terme du match amical disputé mardi soir à Zagreb face à la Croatie, soldé par une victoire des «Aigles de Carthage» (2-1). Maâloul, considéré comme l'un des plus anciens de la Tunisie, a été remplacé par Karim Aouadhi (ES Sahel). Giresse a également décidé de retenir le portier du CS Sfaxien Aymen Dahmane en Egypte, hors la liste officielle, «afin de tirer profit de la participation à la CAN pour son sérieux et discipline aux entraînements et pour l'avenir prometteur qui l'attend», précise la FTF. Le test de la Croatie est le deuxième au programme des Tunisiens, après celui remporté vendredi dernier à Tunis face à l'Irak (2-0). Les coéquipiers de Youssef M'sakni auront à disputer un troisième et dernier match amical le 17 juin contre le Burundi à Radès. La sélection tunisienne évoluera lors du premier tour de la CAN-2019 au sein du groupe E aux côtés du Mali, de l'Angola et de la Mauritanie.

Liste des 23 joueurs :

Gardiens : Farouk Ben Mustapha (Al Chabab/Ksa), Moez Hassan (OGC Nice/Fra), Moez Ben Cherifia (Espérance ST)

Défenseurs : Yassine Meriah (Olympiakos/Grè), Wajdi Kechrida (ES Sahel), Nassim Hemid (CS Sfaxien), Rami Bédoui (Al Fayha FC/Ksa), Mohamed Drager (Paderborn/All), Dylan Bronn (Gent/Bel), Karim Aouadhi (ES Sahel), Oussama Haddadi (Dijon/Fra)

Milieux de terrain : Marc Lamti (Bayern Leverkusen/All), Ghaylène Chaalali (Espérance ST), Aymen Ben Mohamed (Espérance ST), Anice Badri (Espérance ST), Elyes Skhiri (Montpellier/Fra), Ferjani Sassi (Zamalek/EGY)

Attaquants : Bassem Srarfi (OGC Nice/Fra), Youssef M'sakni (Eupen/Bel), Naim Sliti (Dijon/Fra), Wahbi Khazri (Saint-Etienne/Fra), Taha Yassine Khénissi (Espérance ST), Firas Chaouat (CS Sfaxien).

Le Bénin domine la Guinée-Conakry (1-0) en match amical

La sélection nationale de football «Les Ecureuils», du Bénin, a dominé son homologue de la Guinée-Conakry, «Les Syli national», par le score écriqué de (1-0), dans le cadre d'un match amical, disputé mardi soir à Marrakech (Maroc), comptant pour la préparation de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) qui se déroulera en Egypte. Selon la Radio officielle béninoise, l'unique but de la rencontre a été inscrit à la 31ème minute de jeu par le capitaine de la sélection nationale de football du Bénin, Stéphane Sességnon. Dans le cadre de la préparation de la CAN Egypte 2019, explique la même source, le Bénin livrera son second match amical, le 18 juin prochain contre la Mauritanie. Le Bénin logé dans la poule F en compagnie du Ghana, du Cameroun et de la Guinée-Bissau, entre en compétition le 25 juin contre les Black Stars.

APS

CAN-2019 / ALGÉRIE: Belkbla écarté du groupe pour des raisons disciplinaires (FAF)

Le sélectionneur national Djamel Belmadi a écarté le milieu de terrain Haris Belkbla du groupe pour des raisons disciplinaires, à quelques jours du coup d'envoi de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2019), prévue du 21 juin au 19 juillet en Egypte, a annoncé hier la Fédération algérienne de football (FAF).

«La mise à l'écart de Benkbla a été nécessaire pour préserver le groupe et lui permettre de poursuivre sa préparation dans de bonnes conditions en prévision de la prochaine Coupe d'Afrique», a tweeté l'instance fédérale concernant ce joueur de 25 ans, auquel il est reproché la diffusion d'une vidéo compromettante sur les réseaux sociaux. «Belmadi considère la discipline une ligne rouge à ne pas dépasser», ajoute-t-on de même source.

Le sociétaire du Stade Brestois (France) est un novice en sélection nationale qu'il a rejointe au mois de mai dernier, en prévision du stage bloqué de Sidi-Moussa (Alger), puis celui de Doha (Qatar), en prévision de la CAN-2019. Pour le remplacer, des médias évoquent la convocation du milieu de terrain Mohamed Benkhemassa, sociétaire de l'USM Alger. Mais pour l'heure, la FAF n'a pas confirmé l'information, sachant que le dernier délai pour envoyer à la Confédération africaine de football (CAF) la liste des joueurs convoqués pour la CAN-2019 était mardi à 23h00.



CAN-2019 DE FOOTBALL/ SÉNÉGAL : Sarr et Ngom écartés, une liste des 23 sans surprise

Aliou Cissé, sélectionneur de l'équipe sénégalaise de football, l'un des adversaires de l'Algérie à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 en Egypte (21 juin - 19 juillet), a écarté le milieu de terrain Sidy Sarr (Lorient) et l'aïlier Santy Ngom (Nancy) de l'effectif retenu pour le rendez-vous continental, rapportent les médias locaux.

Avec désormais 23 joueurs, les «Lions de la Teranga» poursuivent leur préparation à Alicante (Espagne) jusqu'à vendredi, jour de son départ pour l'Egypte où elle fera la dernière partie de son stage avec en vue un match amical contre le Ni-

geria, le 16 juin., après leur large victoire mardi face à la formation espagnole de Murcie (7-0) mardi soir. Outre l'Al-

gérie, le Sénégal emmené par Sadio Mané (Liverpool), affrontera dans le groupe C le Kenya et la Tanzanie. Les Sé-

négais entreront en lice le 23 juin face à la Tanzanie, avant de défier l'Algérie le 27 juin, puis le Kenya le 1er juillet.

Liste des 23 :

Gardiens de but : Abdoulaye Diallo (Rennes, France), Alfred Gomis (SPAL, Italie), Edouard Mendy (Reims, France).

Défenseurs : Salif Sané (Schalke 04, Allemagne), Kalidou Koulibaly (Naples, Italie), Pape Abou Cissé (Olympiacos, Grèce), Lamine Gassama (Gztepe, Turquie), Moussa Wagué (FC Barcelone, Espagne), Youssouf Sabaly (Bordeaux, France), Saliou Ciss (Valenciennes, France).

Milieux de terrain : Idrissa Gana Gueye (Everton, Angleterre), Alfred Ndiaye (Malaga, Espagne), Badou Ndiaye (Galatasaray, Turquie), Krépin Diatta (FC Bruges, Belgique), Cheikhou Kouyaté (Crystal Palace, Angleterre), Sada Thioub (Nîmes, France), Henri Saivet (Bursaspor, Turquie).

Attaquants : Keita Baldé (Lazio, Italie), Sadio Mané (Liverpool, Angleterre), Moussa Konaté (Amiens, France), Ismaila Sarr (Rennes, France), Mbaye Diagne (Galatasaray, Turquie), Mbaye Niang (Rennes, France).

CAN2019 (PRÉPARATION): Le Sénégal atomise une équipe espagnole 7-0

L'équipe du Sénégal a battu 7-0 le Real Murcie, une équipe locale d'Alicante (Espagne) mardi soir en match de préparation à la Coupe d'Afrique des Nations CAN 2019 (21 juin au 19 juillet).

Les buts des Sénégalais ont été inscrits par Pape Alioune Ndiaye (5ème) Mbaye

Diagne (17ème, 20ème et 25ème), Idrissa Gana Gueye (35ème) Moussa Konaté (49ème) et Sada Thioub (54ème).

La préparation de l'équipe du Sénégal, démarrée samedi dernier, va se poursuivre jusqu'à vendredi, jour de son départ pour l'Egypte où elle fera la dernière

partie de son stage avec en vue un match amical contre le Nigeria, le 16 juin.

Les Lions sénégalais évolueront dans le groupe C en compagnie des Taifa Stars de la Tanzanie (23 juin), des Verts d'Algérie (27 juin) et des Harambee Stars du Kenya (1er juillet).

CAN-2019 DE FOOTBALL / TANZANIE : Les 23 «Taifa Stars» connus

Le Nigérian Emmanuel Amunike, sélectionneur de l'équipe tanzanienne de football, l'un des adversaires de l'Algérie en Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 en Egypte (21 juin-19 juillet), a dévoilé la liste finale des «23» menée par l'attaquant vedette Mbwana Samata. La liste comprend 20 joueurs évoluant sur le sol africain, dont le milieu offensif de la JS Saoura (Ligue 1/Algérie) Thomas Ulimwengu, alors que 3 éléments jouent dans le Vieux Continent. Après une première étape préparatoire effectuée à Dar Es-Salaam, les Stars ont

rejoint l'Egypte pour leur second stage avec au menu un match amical face au pays organisateur jeudi (20h00 algériennes). La Tanzanie a réussi

à valider son billet pour la phase finale de la CAN-2019, 39 ans après sa première et unique participation en 1980. Outre l'Algérie, la Tanzanie affrontera

également le Sénégal et le Kenya. Elle entrera en lice le 23 juin face au Sénégal, avant de défier le Kenya le 27, puis l'Algérie le 1er juillet.

Liste des 23 :

Gardiens de but : Aichi Manula (Simba SC), Metacha Mnata (Mbao FC), Aron Kalambo (TZ Prisons)

Défenseurs : Hassan Ramadhan (Nkana FC/ZAM), Gadiel Mickael (Young Africans), Mohamed Hussein (Simba SC), Hmid Mao (Petrojet/EGY), Fayçal Salum (Young Africans), Frank Domayo (Hazam FC), Yahia Zayd (Al-Ismaïly/ EGY), Agrey Morris (Azam FC).

Milieux de terrain : Kelvin Youndani (Young Africans), Mudathir Yahia (Azam FC), Aliy Mtoni (Lupuli FC), Joh Bocco (Simba SC), Thomas Ulimwengu (JS Saoura/ALG), Farid Musa (Tenerife/ESP).

Attaquants : Simom Msova (Difaâ Jadidi/MAR), Mbwana Samata (Genk/BEL), Rachiod Mandawa (BDF/BOT), Abdillahi Mussa (Blackpool/ Angleterre), Vicent Philippe (Mbao FC), Ebasyo Nyoni (Simba SC).

Roma : De Rossi a la cote en MLS

Lorsqu'il a dit adieu à l'AS Rome en fin de saison dernière, après 18 années de bons et loyaux services, Daniele De Rossi (35 ans) avait prévenu tout le monde : la retraite ne serait pas pour tout de suite. L'Italien a besoin d'un dernier challenge avant de raccrocher les crampons, et sa destination commence à se préciser. Selon les informations de ESPN, le milieu de terrain plaît à plusieurs franchises de Major League Soccer, et le Los Angeles Galaxy, où évolue notamment Zlatan Ibrahimovic, se serait d'ores et déjà positionné sur le dossier. Affaire à suivre.



PSG : Cavani finalement prolongé ?

Bonne nouvelle pour Edinson Cavani (32 ans, 33 matchs et 23 buts toutes compétitions cette saison) ? Alors qu'un départ cet été, à un an de la fin de son contrat, a longtemps été dans les tuyaux, l'attaquant uruguayen pourrait finalement être récompensé par sa direction.

En effet, RMC explique que le directeur sportif du club de la capitale, Antero Henrique, pourtant partisan d'une vente, a signifié à l'entourage du joueur qu'une prolongation d'une année était désormais envisageable. Une opportunité qui devrait plaire au Celeste puisque ce dernier, touché par le soutien indéfectible des supporters parisiens, a répété à de nombreuses reprises sa volonté d'honorer jusqu'au bout son bail.

MAN UTD :

Lukaku sûr de son futur choix

Double buteur contre l'Ecosse (3-0), mardi, Romelu Lukaku (26 ans, 45 matchs et 15 buts toutes compétitions cette saison) sait ce qu'il veut pour son avenir. Ciblé par l'Inter Milan, où Antonio Conte souhaite absolument le recruter, l'attaquant de Manchester United s'est déjà décidé pour la suite de sa carrière.

"Je pense bien que l'été va être agité, a indiqué le Belge pour la Dernière Heure. Je ne veux pas en parler maintenant car je suis toujours sous contrat avec Manchester United. Je veux faire le meilleur choix pour ma carrière. Une décision sera prise bientôt. Je sais déjà où je vais jouer, mais je ne dis rien."

REAL : Jovic et la concurrence avec Benzema

Recruté pour 60 millions d'euros, Luka Jovic (21 ans, 47 matchs et 27 buts toutes compétitions cette saison) a été officiellement présenté par le Real Madrid ce mercredi. Ambitieux, l'attaquant serbe espère gagner sa place de titulaire au plus vite sans pour autant chercher à marcher sur les pieds de Karim Benzema (31 ans, 53 matchs et 30 buts toutes compétitions cette saison).

"Benzema ? On peut être titulaires tous les deux, a affirmé l'ancien buteur de l'Eintracht Frankfurt devant la presse. La concurrence est très importante ici, mais en fournissant des efforts, je peux avoir une opportunité et si j'en profite, je jouerai, si je ne joue pas, c'est de ma faute. On peut être titulaires tous les deux, mais c'est le coach qui décidera de ce qui sera le mieux pour l'équipe. Je n'ai pas eu l'opportunité de parler avec Zidane. Je peux jouer en deuxième pointe, seul, avec quelqu'un d'autre, ça m'est égal, je suis là pour jouer, me battre, et j'espère avoir du temps de jeu."

ATLETICO Rebic pour remplacer Griezmann ?

Antoine Griezmann sur le départ, l'Atletico Madrid s'active pour trouver un attaquant afin d'oublier le Français. Selon Bild, l'entraîneur du club espagnol, Diego Simeone, a jeté son dévolu sur Ante Rebic (25 ans, 37 matchs et 10 buts toutes compétitions cette saison). Capable d'évoluer dans l'axe comme sur les ailes, le Croate de l'Eintracht Frankfurt est estimé à 40 millions d'euros par ses dirigeants. Un prix largement abordable pour le vice-champion d'Espagne en titre.



ALGÉRIE-ONU Boukadoum s'entretient à New York avec le SG de l'ONU



Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, s'est entretenu lundi avec le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, à l'occasion d'une visite d'adieu qu'il a effectuée à New York.

Les deux responsables ont évoqué des questions régionales et internationales ainsi que la coopération de l'Algérie avec l'organisation onusienne, a indiqué une source diplomatique à l'APS.

Au cours de son séjour à New York, le ministre a eu également un entretien avec la présidente de l'Assemblée générale de l'ONU, Mme Maria Fernanda Espinosa Garces, et rencontré son homologue tunisien, Khemaies Jhinaoui.

A cette occasion, M. Boukadoum a exprimé ses félicitations à M. Jhinaoui après l'élection de la Tunisie comme membre non permanent au sein du Conseil de sécurité, selon un tweet posté par la mission de l'Algérie à l'ONU.

FRANCE-ALGÉRIE

Le Drian : «Le souhait de la France est de voir les Algériens trouver "ensemble" les chemins d'une transition démocratique»

Le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, a indiqué hier que le souhait de la France est de voir les Algériens trouver «ensemble» les chemins d'une transition démocratique.



«Le seul souhait de la France, c'est que les Algériens puissent trouver ensemble les chemins d'une transition démocratique. C'est ce que nous souhaitons pour l'Algérie et c'est ce que nous espérons, compte tenu des liens profonds qui nous rattachent à ce pays», a déclaré le ministre français dans une interview au magazine Le Point, estimant que «la solution, c'est le dialogue démocratique». «Nous sommes confiants dans l'esprit de res-

ponsabilité et de dignité qui prévaut depuis le début des manifestations et qui suscite l'admiration. Et nous sommes bien sûr attentifs à ce que cet esprit puisse continuer de s'exprimer librement. La solution, c'est le dialogue démocratique», a-t-il ajouté, faisant savoir que «dans ces moments historiques, nous continuerons d'être attentifs à l'Algérie et aux aspirations des Algériens, dans le respect et l'amitié qui président à nos relations».

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME, LA CONTREBANDE ET LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE Arrestation de 3 narco-trafiquants à Tlemcen et de 39 orpailleurs au sud du pays

Trois (03) narcotrafiants, en possession de grandes quantités de kif traité, ont été arrêtés mardi à Tlemcen, par des Garde-frontières en coordination avec des éléments de la Gendarmerie Nationale (GN), alors que 39 orpailleurs ont été appréhendés au sud du pays par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué hier sans plus de détails, le ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, et dans la dynamique des opérations de qualité visant à endiguer la propagation du fléau des drogues dans notre pays, des Garde-frontières en coordination avec des éléments de la GN ont arrêté, le 11 juin 2019 à Tlemcen / 2e RM, trois (03) narcotrafiants en possession de (200) kilogrammes de kif traité, tandis que des Garde-côtes ont saisi, à El-Ghazaouet et Beni-Saf, une autre quantité de la même substance s'élevant à (105,7)

kilogrammes», précise la même source. Dans le même contexte, un détachement de l'ANP en coordination avec les services des Douanes, ont saisi, à Bordj Badji Mokhtar / 6e RM, (23,4) kilogrammes de kif traité, alors que des éléments de la GN ont saisi (8,680) kilogrammes de la même substance détenue par un narcotrafiant à Sétif/5e RM. D'autre part, des détachements de l'ANP ont appréhendé, lors d'opérations distinctes menées à Djanet/4e RM et Tamanrasset /6e RM, (39) orpailleurs et ont saisi (38) groupes électrogènes, (28) marteaux piqueurs, ainsi qu'un camion chargé de mélange de pierres et d'or brut, tandis que des éléments de la GN ont découvert, à El-Taref / 5e RM, un atelier de préparation d'armes artisanales et saisi (595) grammes de kif traité, un fusil de chasse, des outils de remplissage de cartouches, une quantité de munitions et divers autres objets, conclut le MDN.

2 caches d'armes et des munitions découvertes à Tamanrasset

Deux caches d'armes et des munitions ont été découvertes mardi par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) dans la wilaya de Tamanrasset, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'ANP a découvert, le 11 juin 2019, lors d'une patrouille de fouille et de recherche près de In M'guel, wilaya de Tamanrasset en 6ème Région militaire, deux caches

d'armes et des munitions contenant un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, un fusil mitrailleur FMPK, deux (02) chargeurs, une chaîne de munitions, ainsi que 537 balles de différents calibres», précise la même source. «Ces résultats confirment, manifestement, l'efficacité et l'efficience des opérations multiples que mènent les unités de l'ANP visant la sécurisation et la protection de toutes nos frontières nationales contre tous les dangers et les menaces», ajoute le communiqué du MDN.

ALGÉRIE-AFRIQUE

Le Parlement algérien prend part à Bangui aux travaux du comité exécutif de l'UPA

Le parlement algérien prend part, les 13 et 14 juin à Bangui (République Centrafricaine), aux travaux de la 74e session du comité exécutif de l'Union parlementaire africaine (UPA), a indiqué, hier,

un communiqué du conseil de la Nation. Les participants à cette session examineront plusieurs questions règlementaires et organisationnelles dont la mise en œuvre des recommandations et des

décisions de la 41e conférence de l'UPA, tenue en 2018 à Abuja, l'examen du bilan financier de l'année 2018, outre la préparation de la 42e conférence de l'UPA, prévue fin 2019 à Djibouti».

Le parlement algérien sera représenté à ces travaux par le membre du conseil de la nation, Ayache Djebailia et le membre de l'Assemblée populaire nationale (APN), Belkacem Selatnia.

ALGÉRIE :

Portes ouvertes sur les sports militaires le 13 juin à Benaknoun (Alger)

Une journée "portes ouvertes sur les sports militaires" aura lieu jeudi 13 juin 2019, à partir de 9h00, au niveau du Centre de regroupement et de préparation des équipes sportives militaires à Benaknoun, Chadid Messaoud-Boudjriou, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale. Cette manifestation sportive nationale, qui s'inscrit dans le cadre des activités du sport militaire au titre de la saison sportive 2018-2019, permettra aux citoyens, notamment aux jeunes, de s'enquérir sur l'histoire des sports militaires, depuis sa création à nos jours, son orga-

nisation et son fonctionnement, ainsi que les différentes étapes ayant marqué son développement et les exploits sportifs réalisés par les athlètes militaires aux niveaux national, arabe, continental et mondial", indique la même source. A cette occasion, le public aura l'opportunité, poursuit le communiqué, de "rencontrer l'élite des athlètes militaires ayant honoré l'Algérie et l'armée nationale populaire lors des différentes compétitions sportives nationales et internationales, et de suivre des exhibitions dans les différentes disciplines sportives, à savoir: les arts martiaux, l'équitation,

le cyclisme, les sports nautiques, ainsi que des exhibitions de Guek-soldat exécutés par l'Équipe de l'École Supérieure des Troupes Spéciales de Biskra, reflétant le haut niveau atteint par le sport militaire". Les visiteurs pourront également "découvrir la salle olympique omnisports et ses équipements techniques modernes, le musée des sports militaires, ainsi que les différentes infrastructures sportives militaires dont dispose le Sport Militaire pour la préparation et la récupération adéquate de l'élite sportive militaire".

APS

ACCIDENTS DE LA ROUTE:

7 personnes décédées et 42 autres blessées en 24h

Sept (07) personnes ont trouvé la mort et 42 autres ont été blessées dans 09 accidents de la circulation survenus durant la période du 11 au 12 juin 2019 à travers le territoire national, indique, mercredi dans un communiqué, un bilan de la Direction générale de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été déploré au niveau de la wilaya de M'sila avec 02 personnes décédées et 03 autres blessées, suite à une collision entre 02

véhicules légers, survenue sur la R.N 40, commune d'Ouled Derradj, précise la même source. En outre, les plongeurs de la Protection civile sont intervenus dans 02 cas de noyade, l'un ayant entraîné le décès d'un enfant de 12 ans survenu à la plage «Sablette» à Mostaganem, sachant que celle-ci est autorisée à la baignade (hors les horaires de surveillance du dispositif). La même victime est un jeune adulte de 17 ans qui s'est noyé dans un mare d'eau au lieu-dit El Kerma, commune d'El-Hadjar (Annaba), détaille le communiqué. Par ailleurs, les secours de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 05 incendies urbains et divers au niveau des wilayas d'Alger, Boumerdes et Ain Defla, ayant occasionné des chocs à 02 personnes dans la capitale et qui ont été prises en charge par les services de la Protection civile, conclut celle-ci.